VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 5 FEVRIER 1924 NUMERO 35

Adre[illegible]spondance à [illegible]ERTE"
[illegible]EMENTS:
Canada [illegible] Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LE REFERENDUM EN SASKATCHEWAN

La Législature, dont la session vient de commencer, aura à en fixer la date

Régina — La Législature de la Saskatchewan s'est réunie jeudi. Le discours du trône mentionne qu'un referendum sur la question des liqueurs sera tenu à une date que la Chambre aura à fixer.

Après une brève allusion à la magnifique récolte, aux conditions de l'Europe, à l'intérêt de plus en plus grand porté à l'élevage des animaux, à la formation du "Wheat Pool" et autres matières se rapportant à l'agriculture, le discours du trône annonce la détermination du gouvernement de s'opposer à la taxe sur les ventes à livraison future du grain imposée par le Manitoba.

Referendum

Venant ensuite à la question des liqueurs, le discours du trône continue:

"Depuis la prorogation de l'assemblée, une pétition portant de nombreuses signatures a été présentée au gouvernement pour demander que la question des liqueurs soit immédiatement soumise au peuple. Des contre-pétitions ont été faites également pour retarder le vote du peuple sur la question. Un projet de loi sera présenté qui vous fournira l'occasion de fixer le temps le plus convenable pour un plébiscite et de vous prononcer sur toutes les autres matières qui s'y rapportent."

Le problème des mauvaises herbes

"La menace des herbes nuisibles à l'agriculture a été un problème de plus en plus sérieux depuis les débuts de la culture dans la prairie. La dernière saison de pluie abondante a fait ouvrir les yeux plus que jamais sur les pertes graves provenant de cette source. Il est nécessaire de porter sur le problème une attention publique mieux organisée et d'y consacrer tous les efforts. Des mesures vous seront soumises à cette fin."

D'autres mesures seront présentées qui intéressent les crèmeries coopératives, les associations coopératives agricoles, les payements des récoltes, les assurances sur la vie, le mariage, les lois municipales, etc.

REGINA — Un incendie qui s'est déclaré dans le magasin Cahoun a causé pour plus de $130.000 de dommages.

La plus grande exposition de grains du Canada

L'exposition de produits agricoles de l'Ouest qui aura lieu aux magasins Eaton du 7 au 16 février sera, d'après les experts en la matière, la plus considérable qui ait jamais été organisée au Canada. L'un des juges a dit que la collection de petits grains réunie pour le concours est la plus grande qu'il ait vue sur le continent américain.

Plus de $5,000 sont offerts aux concurrents dans les différentes catégories de produits agricoles. Plus de 2,000 inscriptions ont été reçues.

Le programme comprend des conférences et des démonstrations sur l'industrie laitière, l'élevage des volailles, le classements des oeufs et autres questions d'une valeur éducative pour le fermier.

LE 'POOL' DE LA SASKATCHEWAN

L.-C. Brouillette succède à Geo.-W. Robertson comme secrétaire — Tournée Sapiro

Régina — George W. Robertson, député de Wynyard, secrétaire de la Saskatchewan Wheat Producers, Ltd., a démissionné, donnant pour raison qu'avec l'ouverture de la législature provinciale, ses devoirs d'huissier (whip) de l'opposition et de député le mettent dans l'impossibilité de continuer à remplir les fonctions de secrétaire du "Wheat Pool".

On lui a nommé comme successeur L.-C. Brouillette, de Landis, Sask., membre de l'Union des Fermiers et l'un des directeurs du "Wheat Pool" de la Saskatchewan.

Tournée Sapiro

Les directeurs organisent une série d'assemblées que doit tenir dans l'Ouest Aaron Sapiro, l'expert en vente coopérative de Californie. Sapiro arrivera à Régina le 21 février et parlera tous les jours jusqu'au 5 mars.

On compte qu'il adressera la parole dans quatre endroits au Manitoba, probablement à Brandon, Dauphin, Portage-la-Prairie et Morris. Il est possible qu'une réunion soit également organisée à Winnipeg.

EDMONTON — Depuis le 1er septembre il a été expédié de l'Alberta par le Pacifique Canadien environ 79,500,000 de minots de grain.

ERNEST LAPOINTE A LA JUSTICE

M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu, le remplace à la marine

Ottawa — M. Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, devient ministre de la justice.

M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu, est nommé ministre de la marine et des pêcheries en remplacement de M. Lapointe.



HON. ERNEST LAPOINTE

La nomination de M. Lapointe remplit la vacance du ministère de la justice créée par la démission de sir Lomer Gouin. Depuis le départ de sir Lomer, M. Lapointe agissait comme ministre suppléant de la justice. On l'avait à plusieurs reprises désigné comme le successeur de sir Lomer. Comme M. Lapointe occupe déjà une fonction rémunérée, ce changement ne nécessite pas d'élection partielle.

M. Cardin, qui devient ministre de la marine et des pêcheries, est un nouveau venu dans le cabinet et son élévation au ministère nécessitera une élection dans le comté de Richelieu. A la dernière élection générale, M. Cardin avait remporté la victoire dans Richelieu par une majorité de 2,662 et depuis 1896 ce comté a toujours élu un libéral.

MM. Lapointe et Cardin ont prêté serment devant le gouverneur général à Rideau Hall.

M. Maharg démissionne comme chef de l'opposition

Régina — L'hon. J.-A. Maharg, député de Morse, a démissionné comme chef du groupe indépendant à la Législature provinciale. Harris Turner, député de Saskatoon, a été choisi à l'unanimité pour lui succéder.

M. Maharg déclare que des raisons personnelles et ses occupations l'ont seules porté à prendre cette décision et qu'il demeure en sympathie avec le groupe. Il était chef de l'opposition depuis deux ans.

L'enquête du grain à Winnipeg

La commission d'enquête royale sur le grain va siéger à Winnipeg, à l'hôtel de ville, à partir de jeudi. Les sessions qui vont avoir lieu ici et à Fort William pendant quelques semaines vont amener la fin de l'enquête. On y étudiera à fond les opérations du Grain Exchange de Winnipeg, le mélange du grain, la question des élévateurs publics et privés, les livraisons futures, etc. Une bonne partie de ces séances sera consacrée à l'audition des fonctionnaires du département d'inspection fédérale.

Les profits de la vente des liqueurs au Manitoba

Durant les trois derniers mois de 1923, la province du Manitoba a réalisé des profits, avec sa commission des liqueurs, de $516,000 environ. Les chiffres officiels seront publiés sous peu. Mais on fait remarquer que cette période, comprenant les temps de Noël et du Jour de l'An, indique des profits plus grands que ceux de la moyenne de l'année. De plus plusieurs personnes dont les caves se trouvaient vides par suite de la prohibition ont profité des premiers mois de contrôle gouvernemental pour refaire leurs provisions.

PARIS — Arthur Meyer, directeur du "Gaulois" est mort.

Nouvelles brèves

EDMONTON — C'est vendredi que les deux Esquimaux Alikomiak et Tatamagana, coupables de plusieurs meurtres, ont dû être exécutés aux îles Herschel. La nouvelle officielle de l'exécution ne pourra être connue avant plusieurs mois.

PRINCE-ALBERT, Sask. — On confirme la nouvelle qu'un jeune enfant de trois ans, Polly Sarymle, a été brûlé vif accidentellement au nord-est de Melfort.

SASKATOON — Deux Chinois, un nègre, un blanc et une blanche ont été condamnés à la prison pour des termes variant de six mois à un an et à des amendes de $200 à $500 pour avoir vendu des narcotiques.

EDMONTON — La circonscription électorale provinciale de Clearwater disparaît de la carte; elle est absorbée partie dans celle de Peace River, partie dans celle de Pembina.

ATHABASCA LANDING, Alta — Mlle Gertie Whitely, en allant à cheval dans les bois près de Meanook, fut prise pour un orignal par un fermier du nom de Baker, qui fit feu sur elle et la tua.

EDMONTON — Le nouveau commissaire de la commission de contrôle des liqueurs sera Robert-C. Dinning, de Lethbridge. Il entrera en fonctions le 15 février.

EDMONTON — L'élection partielle du comté de Grouard, nécessitée par la nomination au Sénat de l'hon. Lessard, aura lieu immédiatement après la fin de la session provinciale.

VANCOUVER — La commission du grain va siéger à Vancouver le 7 février.

EMERSON, Man. — La petite vérole s'est déclarée sur les réserves indiennes de Roseau et de Dominion City.

SASKATOON — John Bronch, fermier de Radison, va passer devant les assises de Prince-Albert sous l'accusation d'avoir soudoyé un de ses amis et lui avoir offert $75 pour le débarrasser de sa femme.

MONTREAL — Le procès Delorme, qui devait avoir lieu le 6 février, est renvoyé de nouveau au 25 du même mois.

MONTREAL — C'est aujourd'hui et demain, 5 et 6 février, qu'a lieu à Montréal le 6me congrès annuel des Fermiers-Unis de Québec.

QUEBEC — Le Conseil législatif a adopté en deuxième et troisième lecture le bill du gouvernement au sujet des $15,000,000 de garanties pour aider la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga.

MONTREAL — M. Paul Seurot a été réélu pour une troisième fois, par acclamation, président de l'Union Nationale Française.

SAINT-JEAN, N.-B. — Le juge W.-B. Chandler, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, est mort subitement.

OTTAWA — Le gouvernement canadien a décidé d'affecter cinq navires de la marine marchande nationale au transport des bestiaux canadiens en Angleterre au cours de la prochaine saison.

OTTAWA — Un autre bill pour la construction d'embranchements du chemin de fer National sera présenté à la prochaine session du parlement.

MONTREAL — A la suite d'une augmentation de dix sous par cent livres, toutes les compagnies de sucre ont augmenté de dix autres sous le prix de leurs produits. Le prix du sucre granulé no 1 est maintenant de $9.90 les cent livres.

PARIS — Le prince Ferdinand d'Orléans, duc de Montpensier, est décédé subitement à l'âge de 38 ans, à Randa (Puy-de-Dôme). Il fut un grand navigateur et un explorateur renommé. En 1913 il refusa de monter sur le trône d'Albanie.

LE 'WHEAT POOL' DU MANITOBA

On va entreprendre immédiatement une campagne pour obtenir les signatures nécessaires

Les Fermiers-Unis du Manitoba ont décidé de procéder à l'organisation d'un "Wheat Pool" volontaire et d'entreprendre immédiatement une campagne pour obtenir les signatures nécessaires. Un bureau provisoire de directeurs a été nommé avec Colin H. Burnell comme président. Le "Pool" sera connu sous le nom de "Manitoba Co-operative Wheat Producers, Limited". Une campagne d'éducation va précéder et préparer la campagne de signature des contrats qui sera inaugurée dans le cours de ce mois. On va nommer un organisateur pour chaque circonscription fédérale de la province; celui-ci aura sous ses ordres des capitaines à raison d'un par circonscription provinciale. Il y aura aussi un solliciteur autorisé par township.

Comme dans l'Alberta

Le contrat adopté ressemble beaucoup à celui de l'Alberta. Il est néanmoins fait pour quatre ans seulement et expirera en même temps que celui de l'Alberta.

Les bureaux du "Pool" se trouvent au no 100, édifice Victory, 333, rue Main.

On s'attend à ce qu'une convention de tous les signataires de contrats soit convoquée vers la mi-juin afin de mettre la dernière main à l'organisation.

Le "Pool" de l'Alberta étant déjà en opération et celui de la Saskatchewan en voie d'organisation, il est à peu près certain que les "Pools" des trois provinces fonctionneront ensemble pour la récolte de 1924.

Pour réduire les frais de l'administration municipale dans l'Alberta

Edmonton — L'hon. C.-R. Mitchell, député libéral de Bow Valley, ancien trésorier provincial et ministre des affaires municipales, a préconisé à la législature l'abolition de plus de 400 petites municipalités rurales et districts d'amélioration, et la création à leur place de 40 ou 50 municipalités d'une moyenne de neuf townships chacune qui formerait en même temps une division électorale avec un représentant à la législature.

M. Mitchell a dit que les 169 municipalités actuelles coûtent au moins $375,000 par an en administration locale et que ces dépenses énormes pourraient être grandement réduites par le groupement de la province en une quarantaine de divisions municipales.

Le sacre de Mgr O'Donnell

Toronto — Le sacre de Mgr T. O'Donnell, évêque-élu de Victoria, C.-B., aura lieu le 14 février à la cathédrale Saint-Michel.

Les cérémonies d'intronisation seront présidées par Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, Mgr McNeil, archevêque de Toronto et Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg.

Mgr O'Donnell a été président de la "Catholic Church Extension Society". Son successeur comme président n'a pas encore été choisi. On attend bientôt une nouvelle de Rome à ce sujet.

La politique de MacDonald n'est pas anti-française

Londres — La publication des lettres échangées entre MM. MacDonald et Poincaré met fin aux rumeurs d'après lesquelles le parti travailliste anglais allait adopter une politique anti-française.

Dans une lettre à M. Poincaré du 26 janvier, M. MacDonald disait que la Grande-Bretagne et la France ont fait de grands sacrifices dans la cause commune de la guerre et exprimait le regret qu'il y eût tant de points encore non réglés entre les deux nations. "Je vous assure, écrivait-il, que mes efforts de tous les jours seront pour aider à les régler à notre avantage mutuel."

M. Poincaré, dans sa réponse du 28 janvier, disait qu'il avait confiance que les chefs réussiraient à réaliser la coopération anglo-française, essentielle à la tranquillité du monde.

L'Angleterre reconnait le gouvernement de la Russie

Londres. — La Grande-Bretagne a accordé à la Russie soviétique la reconnaissance juridique.

Le premier ministre MacDonald, dans une note au gouvernement russe communiqué par l'intermédiaire de Robert Hodgson, représentant britannique à Moscou, dit que le gouvernement anglais reconnait "l'union des républiques soviétiques socialistes comme le gouvernement de droit des territoires de l'ancien empire russe qui reconnaissent son autorité".

La question des traités, des réclamations et de la propagande sera réglée plus tard.

Le gouvernement russe est invité à envoyer ses représentants à Londres aussi vite que possible pour discuter toutes ces choses.

M. Hodgson est nommé chargé d'affaires.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Le repos, la diète et l'air pur sont les trois points essentiels dans le traitement des malades

L'Association anti-tuberculeuse du Manitoba, qui vient de tenir sa quatorzième réunion annuelle, estime qu'elle a accompli beaucoup de bien au cours de l'année.

Le président, Dr W.-A. Alexander, a parlé sur les traitements modernes de la tuberculose. Le repos, la diète et l'air pur, a-t-il dit, sont les trois points essentiels dans le traitement des tuberculeux. Le repos surtout est le remède souverain et il n'y a pas de moyen rapide d'arriver à la guérison.

Au sujet du changement de climat, le Dr Alexander n'attache pas grande importance au lieu où se trouve la patient; c'est ce qu'il fait qui compte. Il a insisté sur l'avantage pour chaque tuberculeux de séjourner quelque temps dans un sanatorium, afin d'y apprendre à avoir soin de lui-même. Le malade négligent est une menace pour sa famille, surtout pour les enfants. Les conseils qu'il recevra au sanatorium le mettront en mesure d'empêcher la propagation de sa maladie.

Mlle Edith Stafford, secrétaire de la société, a fait ressortir le besoin d'un atelier pour les cas arrêtés, sur le modèle des ateliers de la Croix Rouge pour les soldats mutilés par la guerre.

GRAIN GROWERS ET LIBERAUX

Les progressistes deviennent moins dangereux en quittant l'arène provinciale

Ottawa — Dans les cercles ministériels de la capitale, on a accueilli favorablement la dépêche qui annonçait la décision des Grain Growers de la Saskatchewan de se retirer de la politique provinciale.

Cet événement est considéré comme favorable au parti libéral pour deux raisons: tout d'abord, il affermit le gouvernement de M. Dunning, qui n'avait comme adversaire sérieux que le parti fermier et, ensuite, il diminuera l'influence du parti progressiste fédéral.

La position de M. Dunning, à la tête de sa province, est très solide. Son gouvernement a adopté, depuis son arrivée au pouvoir, des mesures qui ont plu à la classe agricole et les électeurs de la Saskatchewan, disent les personnes au courant de la situation là-bas, sont fort satisfaits de son administration. Le prestige déjà élevé du premier ministre Dunning s'accroît de la décision des Grain Growers. On prévoit qu'une conséquence sera d'enlever tout obstacle à l'entrée de M. Dunning dans le cabinet King.

On sait que, immédiatement après la démission de sir Lomer Gouin, le premier ministre de la Saskatchewan fut appelé à Ottawa, avec M. Crerar. Mais M. King hésitait à l'appeler dans son cabinet, car tout le monde considérait qu'il lui fallait rester à la tête de sa province, pour détruire l'influence du parti fermier. Voilà qui est fait maintenant.

On prévoit donc que, après la prochaine session, M. King reprendra les négociations avec M. Dunning, qui représenterait dans le cabinet le groupe des libéraux libres-échangistes de l'Ouest, auquel bon nombre de progressistes viendraient se joindre. La crise ministérielle serait ainsi presque entièrement résolue, sans avoir besoin d'accepter les conditions rigoureuses de M. Crerar.

Par ailleurs, la décision des Grain Growers, venant à la suite de celle des Fermiers-Unis de l'Ontario, affaiblit de plus en plus le parti progressiste. On s'attend à sa désagrégation à brève échéance. Quelques concessions minimes de la part du gouvernement, en matière tarifaire, suffiront à amener nombre de députés de ce groupe vers la droite.

L'EX-PRESIDENT WILSON EST MORT

Il s'est éteint doucement dimanche — Une santé ruinée par les efforts de la période de guerre — Grandeur et décadence du chef démocrate

Washington — Woodrow Wilson a succombé dimanche matin à 11 h. 15, après avoir été pendant deux jours entre la vie et la mort.

La fin est venue paisiblement. Sa femme, sa fille et le Dr Grayson étaient à son chevet. Fatigué et usé par la lutte contre la mort, qui avait commencé avant son départ de la Maison Blanche en 1921, l'ex-président des Etats-Unis s'est éteint doucement.

La cause de la mort est due à l'artériosclérose générale et à la paralysie latérale d'une partie du corps.

Trente jours de deuil

La nouvelle de sa mort s'est répandue rapidement à travers la ville et a été annoncée aux quatre coins du monde. Des télégrammes de sympathie n'ont pas tardé à arriver de partout.

Les pavillons ont été baissés à mi-mâts sur tous les édifices publics. Le gouvernement a ordonné un deuil officiel de trente jours, comme pour Roosevelt et les autres anciens présidents.

Funérailles mercredi

Les funérailles auront lieu mercredi après-midi. Elles seront strictement privées. Seuls les membres de la famille et les amis intimes y assisteront. Après la cérémonie, le corps sera transporté à la cathédrale de Washington et placé dans la crypte jusqu'à ce que l'endroit définitif de la sépulture ait été choisi.

La famille a refusé des funérailles d'Etat.

Une vie extraordinaire

Les premiers cinquante ans de la vie de Woodrow Wilson s'écoulèrent dans le professorat et l'étude. Ce n'est qu'en 1911 qu'il entra dans la vie politique active comme gouverneur du New Jersey.

Né à Staunton, Va., le 28 décembre 1856, il se montra de bonne heure un élève très studieux. Son père et sa mère étaient de descendance écossaise-irlandaise; le premier était pasteur protestant. Le jeune Wilson exerça la profession d'avocat pendant deux ans, puis l'abandonna pour devenir professeur d'université. En 1902 il fut nommé président de l'Université de Princeton. Durant cette période il écrivit un grand nombre d'ouvrages et d'articles qui le rangèrent parmi les intellectuels du pays.

Président des Etats-Unis

Woodrow Wilson succéda au président Taft à la Maison Blanche le 4 mars 1913, en pleins troubles mexicains. Le 6 avril 1917, tous ses efforts en faveur de la paix ayant échoué, il déclarait la guerre à l'Allemagne. En janvier 1918 il proclamait les fameux quatorze points grâce auxquels les empires centraux pouvaient obtenir la paix. L'armistice signée, Wilson se rendit en France pour la conférence de la paix. Ce fut l'apogée de sa gloire, et elle fut de courte durée.

Décadence

A son retour à Washington, il eut à subir les sérieuses attaques des sénateurs républicains. Il entreprit une tournée à travers le pays en faveur de la Ligue des Nations, mais sa santé lui faisant défaut, il dut revenir promptement à la capitale où il fut gravement malade pendant plusieurs semaines. Le Congrès rejeta la Ligue des Nations et la campagne présidentielle de 1920 amena au pouvoir les républicains avec Harding à la Maison Blanche.

Wilson s'était alors complètement retiré de la vie publique et sa santé était demeurée complètement ruinée.

UN DEFICIT DE $901,000

L'administration Bracken a cependant réussi à diminuer les dépenses — Un discours de M. Joseph Hamelin — L'adresse adoptée à mains levées

Cette session, qu'on nous annonçait devoir être courte, menace de se prolonger indûment, à en juger par la lenteur avec laquelle elle se poursuit. Vingt jours après l'ouverture, nos députés ont enfin réussi à mettre un terme au débat sur l'adresse. Celle-ci a été adoptée à mains levées.

Discours de M. Joseph Hamelin

Le dernier orateur a été M. Joseph Hamelin, député indépendant de Sainte-Rose du Lac, qui a touché à plusieurs points et a terminé son discours par des remarques très appropriées sur le classement des porcs sur le marché.

Répondant d'abord à une critique qui lui a été faite au sujet de son appui donné au candidat conservateur dans l'élection de Mountain, M. Hamelin explique que son opposition à M. Cannon n'était pas dictée par des sentiments personnels, mais par sa désapprobation de la politique du gouvernement en matière d'éducation. Quel que fût le candidat du gouvernement, M. Hamelin l'eût combattu de la même façon.

Le député de Sainte-Rose estime que quelque chose devrait être fait pour arrêter l'exode du pays, si l'on veut écarter un désastre de la province, et l'un des meilleurs moyens serait une réduction des taxes.

Les écoles fermées

Une autre méthode d'encouragement serait une politique qui assurerait à chaque enfant les avantages de l'école primaire. M. Hamelin cite le cas d'un district scolaire de sa circonscription où l'école a été fermée pendant plus d'un an. Les contribuables se sont organisés pour la rouvrir et un particulier a consenti à payer le salaire de l'instituteur pendant le premier mois. On espère obtenir par la suite des dons des personnes en mesure de venir en aide à la cause de l'éducation. "Cet esprit de sacrifice est louable, remarque l'orateur, mais c'est le devoir du gouvernement, plutôt que des particuliers, de tenir les écoles de la province ouvertes toute l'année. C'est un état de choses affreux de voir des milliers d'enfants passer l'année entière sans pouvoir fréquenter l'école. La commission Murray, qui vient de terminer ses travaux, coûtera une bonne somme d'argent à la province. Il faut espérer qu'elle recommandera quelque solution pratique à cet important problème et que le gouvernement s'empressera de suivre ses recommandations.

Trop de fonctionnaires

Il y a trop de fonctionnaires à l'emploi de la province, dit encore M. Hamelin. Quelques-uns d'entre eux reçoivent des appointements extravagants; tel le président de la commission des liqueurs, qui se contentait de $5,000 par année lorsqu'il était commissaire de la Vallée de la Sarre, et qui aurait sans doute été heureux d'accepter cette position à Winnipeg au même prix.

Le classement des porcs

Le député de Sainte-Rose attaque maintenant la question des porcs. Leur classement sur le marché, dit-il, se fait d'après des règlements qui favorisent les maisons de salaisons au détriment du fermier. On presse celui-ci d'élever des porcs du type "choisi", mais il trouve bien peu d'encouragement quand il vient vendre son produit. Le type "bacon" est supposé être

(Suite en deuxième page)

FUNERAILLES DE NICOLAI LENINE

Elles revêtent un caractère très imposant — Petrograd devient Leninegrad

Moscou — On a fait à Nicolai Lenine des funérailles dignes d'un roi et ses adhérents lui ont proclamé plus grand après sa mort que durant sa vie. La foule a supporté pendant des heures le froid le plus rigoureux que la capitale bolchéviste ait éprouvé depuis des années. Un demi-million de personnes ont pris part au cortège ou ont attendu pendant huit heures par une température de 30 degrés en bas de zéro, afin d'avoir le privilège de passer devant le mausolée de style asiatique, ressemblant à la tombe d'un chef tartare, construit à la hâte sous les murs du Kremlin.

Les funérailles avaient quelque chose qui rappelait les étranges rassemblements du moyen-âge. On aurait dit une horde tartare en invasion avec ses bannières rouges et noires, salies par la fumée des camps et ses chevaux fumants.

Contrairement à la coutume, il n'y a pas eu d'éloge funèbre. Il n'y avait non plus aucun signe de deuil. Un service civil fut célébré à la Bourse du Travail. Devant la tombe sur le square Rouge fut lue une invocation inspirée de la Bible. Nicolai Lenine y était salué de sauveur de l'humanité.

Léon Trotzky, ministre de la guerre, était le seul fonctionnaire important absent, pour raison de santé.

Le cercueil fut porté sur les épaules de gens parmi lesquels se trouvaient de hautes autorités et des paysans. Lorsque le corps fut descendu dans sa tombe, trois coups de canon furent tirés et, en dépit du froid, des milliers de personnes, tête nue, chantaient des hymnes communistes.

Leninegrad

En l'honneur de Lenine, le nom de Pétrograd a été changé en celui de Leninegrad. C'est la deuxième fois en moins de dix ans que cette ville russe change de nom. Au commencement de la guerre, en 1914, la capitale de la Russie qui s'appelait depuis des siècles Saint-Pétersbourg, prit le nom de Pétrograd. Depuis la révolution russe de 1917, Moscou a remplacé Pétrograd comme capitale du pays.

Il y a eu 70 divorces au Manitoba en 1923, contre 100 environ en 1922.

La Saskatchewan n'accorde aucune aide financière à l'immigration

Régina — Le premier ministre Dunning, interrogé au sujet de la déclaration que le gouvernement de la Saskatchewan n'avait promis aucune aide financière au projet de l'Armée du Salut pour amener de jeunes garçons anglais au Canada, a dit qu'il était vrai que son gouvernement ne pouvait voir le moyen d'assumer aucune responsabilité dans la matière.

Depuis des années, la politique de tous les gouvernements de la Saskatchewan a toujours été de n'assumer aucune responsabilité financière pour l'immigration générale tant que les ressources naturelles de la province seront contrôlées par les autorités fédérales.

COLONISATION

La "Canada Colonization Association" a cessé d'exister

Montréal — La "Canada Colonization Association" a décidé de mettre fin à sa carrière.

A l'avenir, tout le travail d'assistance aux immigrants sera dirigé par les ministères des gouvernements et la vente des terres sera contrôlée par les chemins de fer. C'est ce qu'on a résolu à une assemblée du bureau de direction de l'Association de colonisation du Canada, tenue aux bureaux du Pacifique Canadien.

L'assemblée était sous la présidence de sir Augustur Nanton, président de l'Association. Les directeurs suivants étaient présents: D.-C. Coleman, vice-président des lignes de l'Ouest du C. P. R.; W.-D. Robb, vice-président du réseau national; P.-L. Nainsmith, gérant du département des ressources naturelles du C. P. R.; J.-S. Dennis, du département de colonisation du Pacifique Canadien; W.-J. Egan, sous-ministre du département de l'immigration; E.-A. Field, commissaire des terres, C. N. R.

L'association, qui avait d'abord pour but d'obtenir des terres dans le voisinage des chemins de fer dans les provinces de l'Ouest, et de les céder aux colons, a été réorganisée, il y a un an. D'après le nouvel arrangement, le ministère de l'immigration et de la colonisation, le Pacifique Canadien et le National Canadien ont pris la direction des affaires administrées jusqu'à ce jour par le bureau.

Les activités, au cours de l'année dernière, ont démontré qu'un changement était désirable dans le travail qu'accomplit l'association, surtout à cause du développement pris par le ministère de l'immigration et l'établissement, par celui-ci, d'un département de colonisation des terres, qui se chargera du travail que l'association devait entreprendre.

On a voté une résolution permettant aux chemins de fer de continuer l'oeuvre pour laquelle l'association de colonisation avait été établie: se procurer et vendre des terres à des particuliers, en coopération avec le nouveau département qu'on vient de créer.

Le retrait de l'aide financière du gouvernement à l'association a été la principale raison de sa disparition.

MONTREAL — Des voleurs ont pénétré dans la chambre de l'hon. L.-A. Taschereau, pendant qu'il se trouvait à l'hôtel de la Place Viger et lui ont dérobé $1,200 dans ses vêtements.

LES DIFFICULTES S'APLANISSENT

Le problème des réparations semble maintenant soluble, grâce à des facteurs nouveaux

Paris — Les journaux s'occupent de l'entretien de MM. Poincaré et Jaspar qui, vraisemblablement, a porté sur la politique commune de la France et de la Belgique concernant la Ruhr et le problème général des réparations. Le "Petit Parisien" note que cette conférence s'explique à la fois par la réunion du comité des experts et par l'arrivée au pouvoir en Angleterre du cabinet travailliste. "Il était naturel, en présence des facteurs nouveaux, que les ministres des affaires étrangères de France et de Belgique qui, depuis l'occupation de la Ruhr, n'ont jamais cessé d'agir en complet accord, aient tenu à procéder ensemble à l'examen détaillé de la situation et à s'entendre sur l'attitude commune que continueront à observer les deux gouvernements."

Un plan précis

La presse belge rapproche le voyage de M. Jaspar à Paris, de l'entretien que M. Ramsay MacDonald eut avec l'ambassadeur de la Belgique, à Londres, concernant la politique anglaise vis-à-vis les alliés et notamment la Belgique, suivant l'information publiée par une dépêche de Londres. La France et la Belgique n'auraient, observe le "Petit Journal", aucun intérêt à favoriser l'équivoque de rester dans l'incertitude. Ce qui peut arriver de moins favorable, c'est que chacun des deux gouvernements français et belge attende que l'autre se décide à parler, mais il est naturel que nous n'abordions de discussion avec Londres qu'avec un plan précis et positif dont les dispositions auront été étudiées jusque dans le détail. Concernant la partie de l'entretien qui dut porter sur la question de l'occupation de la Ruhr, l'"Echo de Paris" indique que les Franco-Belges sont prêts à beaucoup d'accommodements et qu'ils tiendront compte des intérêts matériels de l'Angleterre. Ils atténueront aussi la rigueur nécessaire lorsque les circonstances deviendront favorables. Mais à l'essentiel de notre méthode nous ne pouvons renoncer.

A L'ETRANGER

BERLIN — Il s'est beaucoup moins construit de bâtiments, à Berlin, en 1923 qu'en 1922. La diminution a été de 43 pour cent.

PARIS — Un décret interdit l'exportation du beurre jusqu'au 15 avril. Cette mesure est devenue nécessaire par suite de la réduction de la production.

LISBONNE — Théophile Braga, ex-président du Portugal, a été trouvé mort à sa résidence. Il fut président provisoire de la république portugaise en 1910-11.

PARIS — La première femme avocat de Paris, Mlle Marie-Louise Moreau, a reçu la décoration de la Légion d'honneur.

ATHENES — Un très grand nombre de personnes ont été tuées par la vague de froid qui s'est abattue sur toute la Grèce. Un message de Salonique dit que trois soldats et cent cinquante-six civils qui vivaient sous des tentes ont succombé au froid.

LONDRES — Le ministère de l'aviation est à préparer la défense aérienne de Londres. Des machines spéciales sont construites rapidement et l'on demande quatre cents autres hommes pour les diriger. Quatorze cents aviateurs feront partie du service aérien de la capitale.

PARIS — Le gouvernement a approuvé le projet du député Fribourg relatif à la prolongation du mandat de député, dont la durée sera portée de 4 à 6 ans, et au renouvellement d'un tiers des membres de la Chambre tous les deux ans.

NEW-YORK — Le gouvernement français a décerné la Croix de la Légion d'honneur au R. P. Théophile Weicher, curé de l'église Saint-Vincent de Paul, Alsacien d'origine, depuis 40 ans aux Etats-Unis.

MOSCOU — Les sentences de mort prononcées en Russie au cours de 1923 se sont élevées à 680, contre 813 en 1922; 43 pour cent de ces sentences ont été commuées en emprisonnement, contre 31 pour cent en 1922.

PARIS — La commission des réparations a réélu M. Louis Barthou, président, et le marquis Guiseppe Salvago Raggi, d'Italie, vice-président.

LONDRES — Les conservateurs d'Angleterre auront un congrès, le 11 février, où l'ex-premier ministre Baldwin exposera toute la situation à ses partisans, à la veille de la rentrée du Parlement. On prévoit qu'il pourrait lui être désigné un successeur.

POINCARE SUBIT UN RUDE ASSAUT

Tous les partis de gauche font de grands efforts pour l'empêcher d'obtenir des pouvoirs extraordinaires

Paris — Radicaux, socialistes et communistes ont lancé une vigoureuse offensive contre le programme fiscal du gouvernement à la Chambre des députés. Ils ont présenté quatre-vingts amendements et les chefs de groupe ont discuté à la tribune quatre motions différentes proposant l'ajournement de la discussion jusqu'après les élections.

M. Poincaré proposa que toutes les motions demandant l'ajournement fussent rejetées. Il fut appuyé par 426 voix contre 152 et le débat des mesures, article par article, sera immédiatement entrepris. On prédisait, dans les milieux parlementaires, que toutes les motions de l'opposition subiront le même sort.

La majorité du gouvernement sera peut-être plus faible mais elle sera encore suffisante. Les amendements seront tôt réglés et l'on s'attend à une lutte franche contre ou pour les projets financiers de M. Poincaré.

M. Ernest Lafont, socialiste, a prononcé un véhément discours. Il a dit qu'il était impossible d'accepter une mesure réactionnaire comme celle qui donne à M. Poincaré, président du conseil des ministres, des pouvoirs dictatoriaux pour faire des réformes.

L'ancien avocat de Caillaux

L'attaque la plus vigoureuse contre le gouvernement a été portée par M. Moutet, député socialiste de Lyon, qui défendit Caillaux devant la haute cour. Il déclara que ce n'était pas le temps pour le peuple français et ses représentants au parlement d'abdiquer leurs pouvoirs aux mains d'un seul homme, alors que des pays comme la Grande-Bretagne donnaient l'exemple du gouvernement populaire.

Le ton du débat indique que la lutte la plus vive s'engagera sur la demande de M. Poincaré que la Chambre l'autorise à procéder à la réorganisation des services publics, par décret, afin d'effectuer des économies.

Les décisions prises de cette manière seraient référées à la Chambre dans l'intervalle de six mois pour être approuvées.

Les socialistes et les radicaux criaient dans les couloirs: "Mussolini!" A la Chambre, cependant, les critiques sont beaucoup plus modérées, ce qui prouve que l'opposition sent qu'elle défend une cause perdue.

Première escarmouche favorable

La première escarmouche entre le gouvernement et l'opposition au sujet des nouvelles taxes s'est terminée vendredi par la victoire du gouvernement qui a obtenu une majorité de 168.

UN DEFICIT DE $901,000

(Suite de la première page)

le porc pesant entre 160 et 210 livres. Tous les animaux au-dessus ou au-dessous de ce poids, même d'une simple livre, sont classés dans un grande inférieur et payés un sou de moins que la première qualité. Mais lorsque ces mêmes porcs ont passé des mains du fermier dans celles des maisons de salaisons, ils rentrent tous dans le type "choisi", qu'ils soient au-dessus ou au-dessous du poids règlementaire." M. Hamelin a surveillé le classement de plusieurs milliers de porcs au marché de Saint-Boniface et parle en connaissance de cause. Au cours de la session il a l'intention de proposer un changement dans les règlements actuels de classement et il espère avoir l'appui du gouvernement à cet effet. Le fermier a droit à la justice, conclut-il. Si l'on ne peut assurer la prospérité, qu'on s'efforce au moins de faire disparaître les causes de griefs légitimes.

Un déficit de $901,000

L'hon. F.-M. Black, trésorier provincial, a soumis à la Chambre les comptes publics de l'année fiscale se terminant le 31 août. Ils accusent un déficit de $901,069.33. C'est une réduction de $445,112.32 sur le déficit de $1,346,182 de l'exercice précédent — le plus considérable dans l'histoire de la province. Cette réduction est le résultat d'économies effectuées par l'administration actuelle et aussi de l'imposition de nouvelles taxes.

NOTRE CHASSE AUX NOUVELLES

LA PRINCESSE OLGA DE RUSSIE EST-ELLE VIVANTE?

Rio de Janeiro — L'arrivée d'une femme qui prétend être la princesse Olga, fille du défunt tsar de Russie, a créé une vive sensation au Brésil.

"J'ai travaillé quelque temps en Hollande, a-t-elle dit, mais j'ai été forcée de revêtir un déguisement quand j'ai appris que des agents bolchevistes étaient à ma recherche.

"Finalement j'ai réussi à m'embarquer sur le paquebot "Antonio Delfino", appareillant pour Santos où j'ai travaillé quelque temps avant de me rendre à Rio de Janeiro."

La prétendue princesse semble être parfaitement au courant de la vie d'autrefois à la cour de Russie et elle parle en parfaite connaissance de cause de la mort de Rasputin et de sa fin tragique.

A part le russe, elle parle couramment le français, l'anglais et l'allemand. Un ancien membre du service diplomatique russe, qui a vu autrefois la princesse Olga, dit que la femme en question a bien les traits caractéristiques de la famille des Romanoff.

"Je me suis efforcé de cacher mon identité", a-t-elle dit, "et je ne veux pas en retirer le moindre profit. Tout ce que je désire aujourd'hui c'est du travail et l'oubli des choses du passé."

MORT D'UNE ANCIENNE GRANDE-DUCHESSE

Munich, Bavière — L'ancienne grande duchesse Marie, du Luxembourg, est décédée à Lenggreies, en Bavière. Elle était la duchesse régnante au Luxembourg au début de la grande guerre et elle s'opposa au passage des armées allemandes sur son territoire, lors de leur ruée sur la France. Pour rendre sa protestation plus formelle, elle mit son automobile en travers de la rue par où les colonnes germaniques devaient défiler.

En janvier 1919, la grande duchesse Marie abdiqua en faveur de sa soeur Charlotte, et revêtit le voile dans un couvent de carmélites au mois de septembre 1920.

1,064 HOMMES PAR 1,000 FEMMES AU CANADA

Ottawa — Deux cent quarante-deux personnes par 1,000 ont refusé de faire connaître leur âge, au dernier recensement en comparaison de 509 personnes par 100,000 en 1911.

Il y a en tout 193 centenaires dans tout le pays, en comparaison de 120 en 1911. Il y avait en 1921 au Canada, 1,064 hommes par 1,000 femmes.

CINQ ANS DE SECHERESSE

Sir Richard Gregory, dans une communication faite à la Société de géographie de Londres, annonce une période de sécheresse pendant les cinq ans qui vont venir.

Le météorologue anglais, pour édicter ces prédictions, se base sur des statistiques établies depuis 1777. D'après ces observations, les périodes pluvieuses et les périodes sèches alternent tous les trente-cinq ans.

L'ESSAI DES NOMS

Quel est le nom de votre chien? Je n'en sais rien, répliqua l'homme. J'en suis toujours aux essais. Je l'appelle de tous les noms, mais jusqu'ici il n'a point encore répondu.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 5 FEVRIER 1924 NUMERO 35

Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement, ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin.

Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le journalisme, c'est la conversation. Tout journal qui veut disserter fait le rôle et obtient le succès d'un pédant parmi des gens qui veulent causer.

Louis VEUILLOT.

LES DETTES

L'abondance qui a précédé et accompagné les années de guerre a fait perdre la tête à tout le monde. Les dépenses de guerre du gouvernement fédéral ont été une folie consommée. Notre gouvernement provincial a construit sans bon sens. Les citadins, en proie à une fringale de jouissances, ont dépensé tous leurs revenus. Les cultivateurs ont mis des sommes énormes dans les tracteurs et les automobiles. Maintenant que l'état fiévreux est passé, tout le monde se lamente; avouons que le *bobo* fait mal.

Les dettes sont faites, il faut payer. Les gouvernements taxent et le contribuable, semblable à la cigale de la fable, après avoir chanté, danse maintenant.

Le *Free Press* du 2 février dernier fait à ce sujet de fort judicieuses remarques. Vous n'êtes pas responsables des dettes énormes contractées par vos devanciers, dit-il au gouvernement manitobain, mais vous êtes responsables de la manière dont vous vous prendrez pour les payer. Vous avez décidé de taxer le revenu personnel, soit, s'il le faut, mais prenez les mesures nécessaires pour que la perception de cet argent coûte le moins cher possible. Comme vous vous y prenez, la perception va coûter trop cher. Pourquoi ne pas vous entendre avec l'administration fédérale pour vous servir de son mécanisme de perception et éviter ainsi les frais considérables d'un second mécanisme?

L'observation nous semble fort juste et nous espérons que le gouvernement en tiendra compte.

Tous ces organismes de perception imposés aux contribuables, depuis quelques années, coûtent des millions. C'est un beau fromage pour plusieurs, mais le fromage est trop cher pour que le contribuable puisse continuer à en payer le prix. Mussolini, en Italie, a réduit de cent mille le nombre des employés civils; de Rivera en a fait autant en Espagne; Sir Henry Thornton a coupé dans le personnel des chemins de fer. Pourquoi Ottawa n'en ferait-il pas autant dans le sien, et pourquoi notre gouvernement provincial songerait-il à se créer un personnel considérable pour percevoir et contrôler sa taxe sur le revenu? En y mettant un peu d'énergie, ne pourrait-il pas arriver à boucler son budget avec le profit de la commission des liqueurs?

Une chose sûre, c'est que les impôts doivent diminuer, car le fardeau devient intolérable. Plusieurs centaines de mille Canadiens ont déjà allégé leurs charges en passant aux Etats-Unis; il est à craindre que d'autres les imitent. Le Canada ne peut pas continuer à subir pareille saignée bien longtemps sans courir à la banqueroute et le fardeau des impôts n'est pas la moindre raison du départ du contribuable canadien vers une terre qu'il croit plus hospitalière.

J. P.

De-ci de-là

Une campagne pour la réduction des taxes au Canada

Régina — A la suite d'une conférence qui a duré toute la journée de vendredi, les représentants des chambres de commerce de dix villes de l'Ouest ont lancé ce qu'ils espèrent être une vaste campagne visant à la réduction des taxes au Canada.

Cette campagne, qui sera sans caractère politique, durerait du 15 au 29 février, pour se terminer par une "semaine nationale d'économie" qui commencerait le 25 février.

Les femmes de Toronto contre la presse jaune

Toronto — A la convention annuelle du "Toronto Local Council of Women", on a exprimé l'opinion que la presse ne devrait pas présenter les criminels de façon à les rendre intéressants, et on a protesté contre la publicité que certains journaux accordent aux crimes et aux criminels. On enverra des lettres en ce sens à tous les quotidiens, en y ajoutant des félicitations à l'adresse de ceux qui n'ont pas fait de mauvaise publicité à "Red" Ryan.

Le prix du pain monte à Paris

Paris — Depuis vendredi le prix du pain à Paris est monté à un franc vingt-cinq le kilo. Cette augmentation a été autorisée à cause de la nécessité d'importer du blé étranger. Il y a un mouvement sur pied pour remettre en vigueur les restrictions du temps de la guerre, en particulier la suppression des petits pains et des pains de fantaisie.

On peut faire mieux

Ottawa — Le Canada a produit cette année 450 millions de minots de blé, bien que 90 pour cent de ses bonnes terres ne soient pas encore en culture.

Dans un pays possédant de telles ressources, on ne peut qu'avoir une confiance illimitée en l'avenir, fait remarquer l'honorable Charles Stewart, ministre de l'intérieur. Il y aurait encore moyen de faire mieux, d'augmenter la récolte de moitié exactement sur la même étendue de terrain, en perfectionnant les méthodes de culture.

Le ministre, qui était l'hôte du Club des Femmes d'Ottawa, se déclara en faveur de l'immigration britannique de préférence à toute autre.

La tragédie du "Dixmude"

Toulon, France — Le comité qui a fait une enquête sur la destruction du dirigeable français "Dixmude" n'en est venu à aucune conclusion définitive; mais il considère comme la plus plausible l'hypothèse que le vaisseau aérien a été frappé par la foudre.

L'enquête a démontré que le "Dixmude" a su lutter apparemment avec succès contre un vent violent. Le comité croit que le dirigeable a été atteint par un éclair à une altitude de cinq ou six mille pieds.

Une opinion américaine sur la France

Philadelphie — Discourant à la Chambre de commerce de Philadelphie, M. Willis Booth, président de la Chambre du commerce international, vice-président d'un important établissement financier américain, a déclaré que la France, qui se trouve actuellement devant un Verdun financier, fait montre du même état d'esprit qui lui a valu la victoire à Verdun. Les mesures fiscales proposées par le gouvernement sont courageuses et sages. Si elles sont adoptées, l'effet sera hautement favorable au crédit de la France chez elle et à l'étranger. Il est nécessaire au monde que la France ait un crédit solide. Tout ce qui fortifie financièrement la France améliore les conditions économiques mondiales.

Six mois de prison infligés à Maurras

Paris — Charles Maurras, co-directeur politique de l'"Action française", organe royaliste, a vu la sentence de trois mois de prison qui lui fut imposée en correctionnelle, l'été dernier, portée à six mois par la Cour d'appel.

La première condamnation avait été prononcée contre Maurras parce qu'il s'était reconnu responsable des attaques des camelots du roi contre les députés Sangnier et Moutet, et M. Maurice Viollette, ancien ministre.

L'attitude de Maurras devant la Cour d'appel offensa les juges, surtout lorsqu'il prétendit mériter des "félicitations et des remerciements" au lieu d'une condamnation pour ces attaques. C'est pourquoi la sentence a été doublée.

TRI-CENTENAIRE DE NEW-YORK

Il sera célébré cette année — La grande métropole américaine fut fondée par des Français

New-York — La grande métropole américaine, New-York, célébrera cette année (1924) le troisième centenaire de sa fondation. La ville aux gratte-ciel est non seulement la capitale commerciale des Etats-Unis, elle est aussi l'agglomération la plus vaste du monde. Nulle autre cité ne peut se glorifier d'un développement aussi rapide et aussi merveilleux. A qui revient l'honneur d'avoir jeté ses premiers fondements? Aux Hollandais, avait-on cru jusqu'ici, mais à tort. New-York a été fondée en 1624 par des Français d'Avesnes (Nord), sous la conduite de Jesse de Forest.

Avesnes, à dire vrai, faisait alors partie des Pays-Bas espagnols, mais sa population était déjà française par la langue et le coeur. N'est-ce pas de Landrecies, ville voisine, que devait partir, au siècle suivant, le vaillant marquis de Dupleix pour conquérir les Indes?

Les origines de New-York sont un nouveau chapitre, assez peu connu jusqu'ici, à ajouter aux fastes glorieux de la race française. Comment le récit en est-il parvenu jusqu'à nous? C'est un point d'histoire qui a été élucidé récemment.

En 1900 parut un ouvrage intitulé "La Famille de Forest d'Avesnes et de New Netherland; histoire des colonies américaines de 1494 à nos jours." Ce livre fut publié à New-Haven. L'auteur, le major John-W. de Forest, est un descendant direct de Jesse de Forest d'Avesnes. Il raconta les faits tels qu'il les connaissait par tradition de famille. Mais depuis on a découvert au "British Museum" un manuscrit anglais: le "Journal de Jesse de Forest", qui complète les informations précédentes et nous a valu un deuxième ouvrage: "Une famille de Wallonie en Amérique", écrit par Mme Robert-W. de Forest et publié en 1914.

Ce Jesse de Forest était un riche marchand drapier, né à Avesnes en 1576. Esprit audacieux et entreprenant, il avait fait le projet de partir pour l'Amérique, avec un groupe de compatriotes wallons, pour y coloniser. On conserve l'original de la lettre qu'il écrivit, en juillet 1621, à la "Virginia Company" pour solliciter la faveur de s'établir sur son territoire. Cette lettre est signée de "56 pères de familles", lesquelles familles comprenaient en tout 227 personnes. Tous étaient des Wallons-Français. Leurs noms nous sont connus et ce sont bien des noms de chez nous: Catoire, Cornille, Dumont, Decarpentier, Decroix, Dufour, Dupont, Gaspard, Lambert, Leroux, La Montagne, etc. Les trois navires affrétés par Jesse de Forest pour l'expédition qu'il projetait s'appelaient le "Pigeon", le "Maquereau" et le "New-Netherland".

Le 1er juillet 1623, après deux années de patientes démarches, de Forest fut enfin autorisé à partir, mais avec quelques familles seulement. Il mourut, hélas! en cours de route, avant d'avoir entrevu la terre d'Amérique. Mais l'année suivante, en mars 1624, les 30 autres familles qui devaient fonder New-York firent voile à leur tour d'un port des Pays-Bas et vinrent jeter l'ancre à l'embouchure d'un grand fleuve qu'ils appelèrent le Rio de la Montagne, et qui est maintenant le Hudson. C'était au début de mai. Les hardis colons débarquèrent sur la presqu'île de Manhattan qu'ils nommèrent la "Nouvelle-Avesne" et qui est aujourd'hui New-York. Trois des enfants de Jesse de Forest, ses fils Isaac et Henry et sa fille Rachel, qui avait épousé Jean Mousnier de la Montagne, faisaient partie de cette expédition et comptent, dès lors, parmi les premiers habitants de New-York. La nouvelle cité se développa d'abord lentement. Mais sa merveilleuse position, au fond d'une baie profonde, la signala bientôt à la convoitise des étrangers. Les Hollandais s'y établirent en grand nombre et les flots de leurs immigrants submergèrent très vite l'élément français. Cinquante années après sa fondation, la ville passa ainsi sous la domination des Néerlandais qui la débaptisèrent pour l'appeler la "Nouvelle-Amsterdam". Mais l'Angleterre veillait. Supporterait-elle longtemps la présence de rivaux dans ces merveilleux parages où flottait partout son drapeau? En 1776 une escadre britannique mouillait dans le Hudson et s'emparait de la Nouvelle-Amsterdam. La ville comptait alors 15,000 habitants environ.

Ses nouveaux maîtres n'eurent rien de plus pressé que de débaptiser de nouveau la cité hollandaise pour lui donner le nom de New-York (la nouvelle York) qu'elle a toujours gardé depuis. En 1800, c'est-à-dire quelques années seulement après la guerre d'Indépendance, New-York avait déjà 60,000 âmes. Elle en a aujourd'hui plus de six millions.

Le président du Comité pour la célébration du troisième centenaire de l'émigration wallone en Amérique, M. Robert-W. de Forest, descend en droite ligne de Jesse de Forest d'Avesnes.

TRIBUNE LIBRE

Médecin du Kansas...

En lisant la Liberté du 22 janvier, j'ai trouvé un entrefilet qui a remis dans ma mémoire un événement datant de plusieurs années. Le voici:

J'ai toujours aimé la médecine et dans mes loisirs j'ai souvent lu des livres de science médicale. Je me suis même abonné jusqu'à ces derniers temps à des revues médicales françaises et américaines.

Un jour je vis dans un journal quelconque que l'Université de Kansas admettait facilement ses étudiants à la pratique de la médecine. Désirant essayer de tout, j'écrivis, et peu de jours après je reçus de l'Université une formule de questions assez faciles auxquelles je me sentis capable de répondre sans étude. Aussi je me mis à l'oeuvre et sans consulter aucun dictionnaire, suivant à peu près le bon sens, j'envoyai des réponses dont quelques-unes frisaient le schisme médical. Dix jours après, je reçus une grande lettre avec en-tête imprimé de l'université et munie de sceaux de toutes couleurs dans laquelle on m'apprenait, avec force éloges, que mon examen avait été soumis au "Board of Examiners" et reconnu d'emblée comme digne, parfait, etc. Et on ajoutait que le "diplôme" de médecin me permettant de pratiquer la médecine et l'art chirurgical était signé des officiers de l'Université et envoyé à l'express à Sainte-S., où je pourrais en faire l'examen et ensuite l'avoir moyennant le paiement d'une somme de VINGT PIASTRES. Je me rendis à la station de Sainte-S., où je trouvai en effet un diplôme de "docteur en médecine et chirurgie" revêtu de nombre de signatures puis de sceaux rouges et bleus. Mais comme il fallait débourser vingt piastres pour en prendre possession, je déclinai l'honneur d'être médecin pour le Kansas et renvoyai le diplôme et ses cachets.

Un mois après environ, la législature de l'Etat s'occupa de l'affaire; la charte de l'Université fut annulée et je perdis tout espoir d'aller tuer mon prochain au Kansas.

J. G.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La voix de Toronto

Le Devoir:

On ne s'attendait guère à cela peut-être, mais c'est de Toronto que nous arrive la première protestation contre la politique d'immigration à outrance.

Les protestataires ont déclaré qu'il y a, à Toronto, de cinq à six mille hommes qui ne peuvent se procurer les plus simples nécessités de la vie. Et le maire Hiltz aurait déclaré qu'il faut suspendre l'immigration jusqu'à ce que cesse le chômage actuel.

On a en même temps décidé de faire auprès des autorités fédérales des représentations en ce sens.

Monnaie qui parle trois langues

La Patrie:

La nouvelle monnaie que le gouvernement du Sud-Africain vient de mettre en circulation porte des inscriptions en trois langues. Sur l'avers, l'inscription est latine. Sur le revers, elles sont anglaises et hollandaises.

La monnaie canadienne n'a pas même l'honneur de parler deux langues. Ce n'est pas faute de représentations; les corps publics les plus importants de la province de Québec, toute la population ont réclamé l'émission d'une monnaie bilingue; anglaise et française.

On est resté sourd à la voix de Québec.

Le gouvernement sud-africain est en train de damer le pion au gouvernement du Canada.

Les "grognards" de l'Ouest

L'Evénement (Québec):

Nous n'avons jamais hésité à signaler le flirt équivoque que le parti libéral entretient avec l'élément radical des progressistes. Ceux de nos lecteurs qui ont la mémoire juste se le rappelleront, nous dénoncions naguère la même faiblesse des cabinets Borden dont M. Meighen était l'un des esprits les plus actifs. Trois fois, sous le régime conservateur et unioniste, on a fait des concessions douanières aux sempiternels grognards de l'Ouest. C'était pourtant au temps où les "grain growers" réalisaient de si gros profits qu'ils allaient par bande passer les hivers en Californie ou en Floride! Lorsque la guerre fut finie et qu'il fallut revenir aux conditions normales de la concurrence, ces concessions excessives furent l'une des causes du chômage de l'industrie, de la baisse des prix des produits de la ferme, de l'embarras du commerce, de l'émigration de nos ouvriers et de nos agriculteurs.

Sur une parole de M. Meighen

Le Devoir (Omer Héroux):

M. Meighen a proclamé hier soir une vérité élémentaire, mais fort importante: A quoi serviront, a-t-il dit, toutes les campagnes d'immigration, si notre pays doit continuer d'être le filtre par lequel passeront les futurs citoyens américains?

Tout le monde finira par reconnaître la banqueroute de la politique d'immigration que nous avons suivie pendant vingt ans, sous le régime libéral comme sous le régime conservateur; tout le monde finira pareillement par reconnaître qu'il est absurde — sauf pour ceux qui profitent accidentellement de ce va-et-vient — de chercher à fixer dans ce pays des étrangers, quand les conditions sont telles qu'elles n'y retiennent pas les gens du pays; tout le monde aussi finira par reconnaître l'effroyable influence de la guerre sur le double phénomène de la désertion des campagnes et de l'émigration aux Etats-Unis.

—BERLIN — Ernest Guminger, député-maire de la ville de Roxheim, Palatinat bavarois, a été assassiné. Il était favorable au mouvement autonome.

LES CANDIDATS REDOUBLENT D'EFFORT A MESURE QUE LE TERME APPROCHE

L'offre de 85,000 votes extraordinaires finit le lundi 11 février

Il n'y a jamais eu une course plus intéressante que celle des candidats de la **Liberté** et de la **Northwest Review** dans notre grand concours d'abonnements. La fin du concours sera dans un peu plus de deux semaines (la date exacte est le lundi 25 février) et la lutte est très active, un bon nombre de candidats ayant une chance égale de gagner. Tout naturellement, ils déploient en ce moment une grande énergie pour obtenir des abonnements.

Quelques-uns prennent un nouvel intérêt au concours à mesure que la fin approche et ceux qui ont bien réussi au début doivent continuer de travailler fort pour sauvegarder leurs premiers gains. Pour cette double raison, nous allons assister à la période la plus acharnée de toute la campagne, d'ici au 25 février.

La grande offre de votes finit lundi

La grande offre actuelle, grâce à laquelle 85,000 votes extraordinaires sont donnés pour chaque $10.00 en abonnements, finira positivement le lundi 11 février, à neuf heures du soir. A partir du 11 février, l'échelle des votes sera grandement réduite et restera telle jusqu'à la fin du concours.

Pour corser l'intérêt, $350.00 en argent seront décernés comme prix extraordinaires aux trois candidats qui obtiendront le plus de succès dans leur travail pendant la période des deux semaines finissant le 11 février. Le premier prix est de $200.00, le deuxième de $100.00 et le troisième de $50.00. Les candidats qui gagneront ces prix extraordinaires se mettront en même temps en excellente position pour décrocher les grands prix décernés à la fin du concours.

Les amis des candidats s'intéressent à la joute

Ceux qui ont aidé les différents candidats suivent avec un intérêt spécial leur candidat favori. De leur côté, les candidats tiennent à gagner afin de justifier la confiance que leurs amis ont mise en eux. Les candidats travaillent très fort et il est impossible pour eux de visiter personnellement tous leurs amis. Aussi les lecteurs ne devraient-ils pas attendre qu'on aille les voir chez eux mais envoyer le renouvellement de leur abonnement pour un an ou davantage, et donner leurs votes au candidat de leur choix. Peu importe que vous ayez déjà aidé votre candidat, donnez-lui un nouvel encouragement en prolongeant votre abonnement. Il s'agit d'une lutte très sérieuse et votre candidat a besoin de vos votes.

Le dernier coup

Il est réellement extraordinaire de voir combien les principaux candidats se touchent de près, et il ne faudrait pas un grand nombre d'abonnements pendant la période de votes extraordinaires actuelle pour opérer un grand changement dans leur alignement. Le seul moyen d'accumuler les votes est de prendre des abonnements. Ce n'est pas une affaire de chance, dans une campagne de ce genre ce sont les travailleurs énergiques et persévérants qui gagneront.

Qui gagnera la Ford?

Le candidat obtenant le plus grand nombre de votes aura l'auto-touriste Willys-Knight de $1,985.00. Le candidat qui arrivera le second aura l'auto-touriste Overland Red Bird de $1,115. Le candidat qui se classera le troisième aura l'auto-touriste Star, modèle F, d'une valeur de $835.00.

Une auto-touriste Ford sera donnée au candidat de la campagne qui arrivera le premier dans cette catégorie, à la condition qu'il ne gagne pas l'une des trois autres autos. Ce prix ne peut être gagné que par un candidat qui réside à la campagne ou dans une petite ville de pas plus de 5,000 habitants et à 15 milles au moins de Winnipeg. La lutte pour cette auto est très intéressante en elle-même et un grand nombre de candidats ont une bonne chance de la gagner.

Le concours finira positivement le 25 février. L'offre actuelle de 85,000 votes extraordinaires finit le lundi 11 février. Les candidats de la ville doivent apporter leurs abonnements au bureau avant neuf heures du soir. Les candidats en dehors de Winnipeg peuvent mettre à la poste leurs abonnements jusqu'à neuf heures du soir ce même jour.

LISTE DES CANDIDATS ET LEURS VOTES RESPECTIFS

La liste suivante ne comprend pas les votes qui peuvent être tenus en réserve par quelques-uns des candidats.

W.-T. Cotter, casier postal 24, Kamsack, Sask.	1,055,500
Mme Norbert Welsh, Lebret, Sask.	275,100
F.-A. Nagy, Hazelcliff, Sask.	412,100
J.-B. Julien, Treherne, Man.	38,800
Mme James McMahon, 134, rue Smith, Winnipeg	1,353,400
Mlle Marcella Neumeyer, Fielding, Sask.	182,300
Mme John-F. McCaffrey, Glidden, Sask.	1,821,000
Ferdinand Tremblay, 1111, rue Seymour, Vancouver, C.-A.	1,567,700
A. Mousseau, 14, avenue Morier, Saint-Vital, Man.	1,262,500
W.-J. Kyle, casier postal 69, Redvers, Sask.	1,788,400
Mme A. Pariseau, 6296, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P. Q.	704,500
Mme Wilf. Proulx, 220, rue Marion, Norwood	188,900
Mlle Tessie Deacon, Melita, Man.	628,700
Alphonse Grenier, Saint-Labre, Man.	1,111,500
P. Whalen, 1203, rue Sprague, Fort William, Ont.	1,006,800
J.-O. Lafrenière, Gravelbourg, Sask.	10,100
Mlle Philomène Lemoine, Sainte-Agathe, Man.	1,763,600
Mme Edward McPike, 224, avenue Martin, Winnipeg	1,809,100
Victor Roy, Wauchope, Sask.	1,209,200
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	759,500
John Carney, 45, avenue Vivian, Saint-Vital, Man.	415,600
John McIntyre, Wapella, Sask.	1,453,900
Didyme Larence, Fisher Branch, Man.	427,700
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	1,812,700
A. Robert, Collège de Saint-Boniface	1,894,100
Raymond-P. Martel, suite 5, bloc Manitoba, Saint-Boniface	1,637,800
Mme A. Angers, Saint-Charles, Man.	142,100
E. Daniel, Saint-Louis, Sask.	1,023,800
Mme H. Saint-Germain, 138, rue Marion, Norwood	1,771,800
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	1,293,800
Mlle Katie Robidoux, Lac du Bonnet, Man.	1,167,100
Mme Mabel Haughian, Herbert, Sask.	476,200
Mme T. Hogan, 2066, rue Alexander, Régina, Sask.	1,571,900
Chas. Bonfield, 1524, rue Louise, Brandon, Man.	1,583,200
Maurice Percher, Duck Lake, Sask.	1,595,500
Mlle Bernadette Pelletier, 126½, rue Aulneau, Saint-Boniface	717,900
Leo-F. Dunne, casier postal 3, Ponteix, Sask.	402,500
H. Volskey, Prince George, C.-A.	917,600
Mlle Adrienne Weicker, Notre-Dame de Lourdes, Man.	512,400
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	1,530,200
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre-Jolys, Man.	1,708,800
Mme O. Bourbonnais, 60, rue Kate, Winnipeg	1,994,500
Mlle Bessie Powers, Prince George, C.-A.	967,600
Laurence-E. Michell, Hodgeville, Sask.	401,900
Aimé-G. Parent, 96 B, rue Saint-Denis, Montréal	341,100
Mlle Mary Kennedy, 210, rue Carlton, Winnipeg	137,800
Ed.-P. de la Forest, Willow Bunch, Sask.	208,900
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	1,634,800
Mlle Margaret McMahon, suite 10, bloc Gaspé, Winnipeg	1,570,900

POURQUOI IL FAUT DE L'ARGENT

Au cours d'une circulaire qu'il adressait récemment à ses diocésains en faveur du "Sou des Ecoles", Mgr l'Evêque de Sherbrooke citait ce passage caractéristique d'une lettre de M. le sénateur Belcourt:

"Nos oeuvres essentielles d'éducation se sont multipliées. Nous ouvrons cet automne, sous les auspices de l'Université d'Ottawa, avec le généreux concours de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, une importante école de pédagogie, destinée à fournir à nos écoles des professeurs de compétence supérieure que ne préparent pas les écoles neutres et unilingues. Nous devons soutenir des écoles libres importantes. Nous devons parfaire l'organisation de groupes épars de Canadiens français, les protéger de l'anglicisation en maintenant au milieu d'eux la vie française, par les oeuvres de presse, les conférences, par l'organisation au milieu d'eux d'écoles catholiques et françaises et en les préservant des efforts faits par les pouvoirs publics, par l'action constante de personnes et de sociétés nombreuses et puissantes, pour leur faire perdre leur caractéristiques françaises et catholiques. A part cela, nous devons poursuivre activement la campagne d'éducation de l'opinion publique anglaise que nous avons entreprise il y aura bientôt trois ans et dont les résultats déjà obtenus sont des plus encourageants, afin de montrer sous son vrai jour la persécution qui nous est faite et engager le gouvernement à être plus juste. Nous devons aussi continuer à exercer une action directe sur le ministère provincial pour obtenir le changement ou le retrait des lois persécutrices. Tout ce travail nécessite le maintien d'un secrétariat permanent, une volumineuse correspondance, une publicité qui comprend l'impression et la diffusion de livres et de brochures, de nombreux voyages, l'organisation de conférences publiques, de conventions régulières, etc., etc."

Quelques-uns se demandent parfois pourquoi l'Association d'Education du Manitoba a besoin d'argent, pourquoi elle fait, chaque année, appel à la générosité de nos compatriotes. C'est qu'elle a, elle aussi, tout un ensemble d'oeuvres à maintenir sur pied et à développer pour servir la cause de l'éducation dans la province. Et sa puissance d'action se trouve en maintes circonstances limitée par l'insuffisance de ses ressources. Il ne faut pas l'oublier, la lutte scolaire chez nous est avant tout affaire d'organisation sérieuse et méthodique, elle ne saurait donc se désintéresser de la question pécuniaire sans nuire à l'oeuvre même qu'elle poursuit.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 31 janvier 1874

Comté de Provencher

Nous l'avons déjà dit: les électeurs du comté de Provencher n'ont qu'une chose à faire, élire de nouveau par acclamation M. Louis Riel. L'élection du mois d'octobre dernier a fait faire un grand pas à la question de l'amnistie, la seule question qui nous divise aujourd'hui avec une grande partie de la population de langue anglaise du Manitoba. Espérons que la nouvelle élection de M. Riel amènera le règlement final de cette grave difficulté.

Nous ne voulons pas embarrasser les gouvernants à Ottawa, mais nous réclamons justice; nous demandons l'exécution des promesses faites, et le seul moyen constitutionnel que nous ayons est de presser les autorités fédérales bon gré mal gré de s'en occuper. L'amnistie est la première et la plus importante de ces promesses. Viennent ensuite la réserve du métis, les deux milles, les droits de commune et les réclamations des terres. Toutes ces choses sont le legs de 1869 et 1870... L'élection de M. Riel est comme la demande réitérée, persistante et solennelle de l'exécution des promesses et des garanties de l'Acte de Manitoba: c'est 1870 qui se continue.

—La Révérende Soeur [illegible], partie pour Montréal il y a quelques semaines, est arrivée par la diligence d'hier soir, accompagnée de la Rde Soeur Rousse.

LA CONCURRENCE EST VIVE — SOYEZ ACTIF!

La position des candidats dans le grand concours d'abonnements est telle qu'il appartient à tous ceux réellement déterminés à gagner de gros prix de faire tous leurs efforts pendant les dernières heures de la grande offre de votes supplémentaires.

La Grande Offre de 85,000 Votes Supplémentaires finit positivement le Lundi, 11 Février, à 9 heures p. m. Le Concours finira le 25 Février.

85,000 Votes Extra avec chaque $10.00 en Abonnements

En plus du nombre régulier de votes donnés pour les abonnements, tel qu'indiqué dans le tableau, et en plus du boni régulier, tel qu'expliqué sur la couverture des livrets d'abonnements, 85,000 **VOTES EXTRA** seront donnés aux candidats pour chaque total de $10.00 en abonnements payé durant les deux semaines commençant le 29 janvier et finissant le 11 février, à neuf heures du soir. La même proportion de 85,000 votes extra sera accordée pour chaque piastre versée durant cette offre au-dessus de $10.00.

Cette grande offre de votes extraordinaires finit positivement le lundi 11 février, à neuf heures du soir. A partir du 11 février, l'échelle des votes sera grandement réduite et restera telle jusqu'à la fin du concours.

Vingt Beaux Prix et Argent Comptant

VALEUR TOTALE $7,000.00

Le résultat des efforts qui seront faits d'ici vingt jours décidera du sort de ces magnifiques prix. Un bon nombre de candidats se serrent de très près au premier rang. Il n'y a entre eux qu'une différence de quelques abonnements.

Le meilleur travailleur gagnera

Comment les Votes sont Emis

Les votes sont émis sur les abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les prix seront décernés dans leur ordre aux candidats ayant le plus grand nombre de votes à la fin de la campagne.

ECHELLE DES VOTES ET PRIX DES ABONNEMENTS

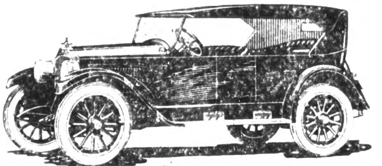
PRIX DES ABONNEMENTS A LA "LIBERTE" OU A LA "NORTHWEST REVIEW"

Un an	$ 2.00	3,000 votes
Deux ans	$ 4.00	7,500 votes
Trois ans	$ 6.00	12,500 votes
Quatre ans	$ 8.00	18,000 votes
Cinq ans	$10.00	25,000 votes

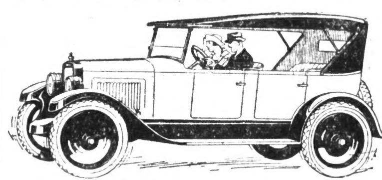
Les votes sont les mêmes sur les anciens et les nouveaux abonnements
En plus des votes émis pour tous les abonnements tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, 85,000 votes extra seront accordés aux candidats pour chaque $10.00 en abonnements recueillis d'ici le 11 février.

L'ARGENT DOIT ACCOMPAGNER TOUT ABONNEMENT

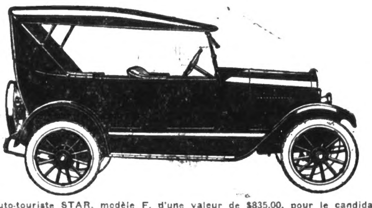
Le concours finira positivement le 25 février.



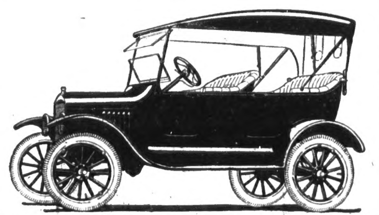
Cette auto-touriste WILLYS-KNIGHT d'une valeur de $1,985.00 ira au candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de votes à la fin du concours



Auto-touriste OVERLAND RED BIRD, d'une valeur de $1,115.00, pour le candidat qui arrivera le second



Auto-touriste STAR, modèle F, d'une valeur de $835.00, pour le candidat qui se classera le troisième



Auto-touriste FORD, pour le candidat de la campagne qui arrivera en tête parmi ceux de sa catégorie, pourvu qu'il ne gagne l'une des trois autres automobiles

EXTRA ! $350.00 en Argent

Seul l'argent recueilli pendant les deux semaines du 29 janvier au 11 février compte pour ces prix extraordinaires.

1er prix extraordinaire en argent: $200.00

Le candidat qui recueillera la plus grande somme d'argent en abonnements durant les deux semaines du mardi, 29 janvier, au lundi, 11 février, à neuf heures du soir, recevra $200.00 **EN ARGENT.**

2me prix extraordinaire en argent: $100.00

Le candidat arrivant le second pour la somme totale recueillie durant ces deux semaines, recevra $100.00 en argent.

3me prix extraordinaire en argent: $50.00

Le candidat arrivant au troisième rang recevra $50.00 en argent.

A la Portée de Tous!

Peu d'activité a encore été déployé pour remporter ces prix extraordinaires en argent. C'est une belle aubaine pour les candidats débrouillards. A l'oeuvre! Gagnez un de ces prix extraordinaires en argent et mettez-vous en même temps en bonne position pour décrocher l'une des magnifiques autos qui seront décernées à la fin du concours, le 25 février.

ATTENTION, CANDIDATS!

Les candidats ne doivent pas oublier que la course est très serrée. La concurrence est excessivement vive; pour gagner, il faudra des votes, beaucoup de votes. Prenez tous les abonnements que vous pouvez, prenez autant d'abonnements de cinq ans qu'il vous est possible, car les votes montent rapidement sur les abonnements à long terme. Dix abonnements de cinq ans comptent maintenant pour le total énorme de 1,350,000 votes.

Les candidats doivent envoyer un rapport avec au moins un abonnement par semaine. N'y manquez pas. Les règlements du concours sont clairs et nets. Tout candidat qui n'envoie pas un rapport hebdomadaire peut être disqualifié et perdre ainsi tous ses droits à un prix et à une commission en argent.

LA GRANDE OFFRE ACTUELLE DE 85,000 VOTES EXTRA finira positivement à neuf heures du soir, le lundi 11 février.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Comment fonder un cercle

(Suite)

Pour fonder un cercle, il faut:

1o. Initier les jeunes gens à l'A.C.J.C. Pour cela, il faut leur faire comprendre l'importance du groupement des catholiques et leur montrer clairement que l'A.C.J.C. est propre à procurer ce groupement. Il faut leur enseigner le rôle que l'A.C.J.C. est appelée à remplir dans ce qui se rapporte à l'action catholique. Il faut aussi leur faire voir les avantages qu'offre l'A.C.J.C. à ses membres, leur expliquer son fonctionnement et la manière de procéder de ses cercles.

On s'efforcera donc de montrer l'A.C.J.C. telle qu'elle est, afin de la faire bien connaître. De cette façon les membres ou plutôt les jeunes gens sauront qui ils sont, où ils sont, d'où ils partent et où ils vont.

Dans ce but on leur lira les tracts, les brochures de propagande et autres publications de l'Association. On les discutera aussi à fond que possible, et si des difficultés surgissent, si des points noirs se forment à l'horizon, on écrira au Comité régional où l'on s'informera.

Ainsi les jeunes gens connaîtront l'A.C.J.C., ils seront au courant du but qu'elle veut atteindre et des moyens dont elle se sert. Ils entreront rapidement dans son esprit; en un mot ils seront initiés.

Il s'agira alors d'établir les constitutions. Ceci est très facile. Faites vos propres constitutions. On ne vous en impose aucune. Tout ce que l'on vous demande, c'est: 1. Que vos règlements constituent une adhésion formelle aux statuts de l'A.C.J.C.; 2. Qu'ils établissent un lien de piété entre les membres; 3. Qu'ils ne contiennent rien d'opposé à l'esprit de l'Association.»

Pour vous aider, le Comité régional vous enverra le tract no 2 du Comité Central qui expose un projet de constitutions. Ce projet a été adopté avec profit par plusieurs cercles. On peut y apporter des modifications requises par les circonstances. Vous recevrez en même temps les statuts généraux de l'A.C.J.C. et si vous le désirez, le Comité régional vous enverra aussi une copie des constitutions de quelques-uns des cercles de la province.

Lorsque vous aurez rédigé vos constitutions, vous n'aurez plus qu'à écrire au Comité régional et demander votre affiliation. Cette affiliation est nécessaire pour qu'un cercle soit reconnu comme cercle de l'A.C.J.C. et pour avoir droit de représentation aux Conseils fédéraux et régionaux.

Voilà comment vous aurez fondé un cercle de l'A.C.J.C. sans rencontrer ces difficultés imaginaires que vous craigniez sans raison.

L'organisation de l'A.C.J.C.

L'A.C.J.C. possède trois organismes: l'Association, l'Union régionale et le Cercle.

L'Association est dirigée par un Conseil fédéral et par un Comité central.

Le Conseil fédéral est composé des délégués des cercles et des membres du Comité central. C'est lui qui vote les statuts et leur modification et qui procède tous les deux ans à l'élection des membres du Comité central.

Le Comité central représente et dirige l'A.C.J.C. Il doit exécuter les décisions du Conseil fédéral auquel il doit rendre compte de son administration. Il a autorité sur les membres, les cercles et les unions régionales de tout le Canada.

L'Union régionale se compose des cercles d'un territoire déterminé. Ainsi l'Union régionale de Saint-Boniface se compose des cercles du Manitoba.

L'Union régionale est administrée par un Conseil régional et par un Comité régional.

Le Conseil régional se réunit tous les ans; il est composé des représentants des cercles de la région et des membres du Comité régional. Il vote les statuts de l'Union régionale et leur modification et procède à l'élection des membres du Comité régional.

Le Comité régional doit exécuter les décisions du Conseil régional et du Comité central auxquels il doit rendre compte de son administration. Il dirige l'A.C.J.C. dans la province.

Le Cercle est une société de jeunes gens constituée et reconnue par l'A.C.J.C. Il est gouverné par ses propres statuts et possède une autonomie parfaite pour tout ce qui regarde sa vie intérieure. Il est dirigé par un Comité élu tous les ans par les membres.

Ce sont les délégués des Cercles qui se réunissent en Conseil fédéral et qui tous les deux ans élisent le Comité central pour représenter et diriger l'Association par tout le Canada. C'en est de même pour l'Union régionale. On voit donc l'importance du cercle dans l'A.C.J.C.

Le Conseil fédéral, le Conseil régional et le Conseil du cercle sont les corps législatifs. Le Comité central, le Comité régional et le Comité du cercle sont les corps exécutifs.

Il y a encore dans l'A.C.J.C.:

1o. Les Congrès généraux et régionaux. Ce sont des réunions solennelles ouvertes au public et destinées à développer la vie de l'Association, à propager ses idées et à manifester ses progrès.

3o. Les Conventions. Ce sont des assemblées de même nature que les Congrès, mais réservées seulement aux membres de l'A.C.J.C.

3o. Les Conférences inter-cercles: Ce sont des séances réunissant les membres de plusieurs cercles pour certaines fins d'étude, de travail ou d'action.

4o. Les Concerts-boucane ou Causeries, les Soupers ou Déjeuners-A.C.J.C. Ce sont des réunions plus intimes et récréatives, dénuées de tout caractère officiel. Dans ces réunions les uns causent, d'autres jouent aux cartes ou font du chant, de la déclamation, etc. Ces réunions contribuent à opérer le groupement des jeunes; elles procurent l'estime et l'amitié entre les membrs.

Le Comte de Mun et la Jeunesse

"C'est le privilège de la jeunesse de renouveler toutes les oeuvres où elle se répand, et c'est l'honneur de la jeunesse chrétienne de donner à ceux qui s'avancent dans la vie la plus grande force qu'ils puissent recevoir après celle de la foi, la force de l'espérance. De là vient qu'un irrésistible attrait porte vers elle tous ceux qui combattent et qui, les yeux tournés vers l'avenir, cherchent d'où leur viendra le secours et le renfort."

Mgr PAQUET.

(L'Oeuvre des Jeunes.)

M. Joseph Leblanc à l'Union Canadienne

M. Joseph Leblanc, le dévoué président de l'Union régionale de l'A.C.J.C. du Manitoba, donnait, dimanche le 27, une intéressante conférence à l'Union Canadienne. Nous n'en donnerons pas le résumé, puisque l'Union Canadienne s'est déjà chargé de ce détail. Qu'on nous permette cependant de dire qu'il traita son sujet, l'Acadie, de main de maître, et que ses amis de l'A.C.J.C., qui y assistaient, étaient fiers de lui. C'est un honneur pour l'A.C.J.C. que nous souhaitons voir se renouveler.

M. Hector Allard, du Cercle Provencher, contribua au programme artistique par quelques-unes de ses belles chansons.

Comité de Propagande La Vérendrye

N'oubliez pas de vous procurer l'"Almanach de la Langue française 1924. Outre le calendrier, les Evangiles de l'année et de nombreuses gravures inédites, vous y trouverez des articles d'actualité par des écrivains tels que l'abbé Groulx, l'abbé Arthur Robert, Antonio Perreault, le R. P. Archambault, S.J., Arthur Laurendeau, etc.; et un concours de photographies, qui ne manquera pas d'intéresser vivement les amateurs (48 prix d'une valeur de $150.00).

"Almanach de la Langue française": l'unité, franco, 25 sous.

"Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", par Henri Bourassa: l'unité, franco, 25 sous.

Faites votre commande dès aujourd'hui au:

Comité de Propagande La Vérendrye,
25, rue Deschambeault,
Saint-Boniface, Man.

Faites-vous au fond de votre coeur une cité à laquelle rien au dehors ne puisse porter atteinte. — H. Perreyve.

* * *

Les royaumes du monde ne sont que néant à côté de ce royaume intérieur qu'on porte au dedans de soi et qui est le "royaume des cieux". — Lucie Goyau.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre votre ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

La Bénédiction

C'est fête pour les petits. De froide qu'elle était les jours précédents, la température s'est adoucie soudain, ainsi qu'il arrive chaque année à pareille date, depuis qu'on a chez nous la "bénédiction des enfants".

Il neige. Les sleighs et les traineaux se massent aux abords de la Cathédrale déjà remplie de bébés roses et joufflus, de bébés pâlots et souffreteux, que va tantôt bénir leur petit frère Jésus. De tous les bancs de l'immense nef n'émergent que fronts purs d'enfants, tuques de laines et casques de poil.

Mais est-ce bien notre ville qui fournit tout ce petit monde-là? C'est à n'en pas croire ses yeux et ses oreilles. Sous les voûtes sonores, les rires succèdent aux pleurs, les cris au babil, langage bien compris de Celui qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants".

L'orgue se met à ronfler. Il joue les premières notes d'un cantique de Noël qu'entonnent aussitôt les petits garçons qui défilent lentement dans le sanctuaire, en habit noir, et nos petites filles — contraste charmant — toutes de blanc habillées.

La procession — fermée par le brancard aux dentelles dorées qui supporte l'Enfant-Jésus, soutenu par quatre beaux pages et accompagné d'autant de petites dames d'honneur — parcourt les rangs, va et revient, fait le tour de l'église, puis se dirige à nouveau vers le choeur.

Monseigneur l'Archevêque parle... Ne redoutant nullement l'effort à faire pour dominer le tumulte des voix, Sa Grandeur commente ces paroles — déjà citées — de Notre-Seigneur: "Laissez venir à moi les petits enfants." Elle évoque la bonté, la préférence que manifestait notre Sauveur pour les enfants, commande aux parents une sollicitude inlassable pour ces petites âmes qui leur sont confiées, et de les garer contre le scandale, afin qu'elles conservent l'auréole de pureté qui est toute leur beauté. Pour nous-mêmes qui avons atteint la maturité, Monseigneur nous exhorte à redevenir petits, confiants envers Dieu, comme l'enfant l'est envers sa mère, si nous voulons conquérir le royaume des cieux.

Ces conseils, ces paroles de réconfort et de paix nous mettent l'espérance au coeur, ravivent notre foi, et nous font oublier les jours de cruelle anxiété que nous traversons. Tout conspire autour de l'enfance pour étouffer chez elle l'amour du bon Dieu. Mais nous saurons, espérons-le, dérouter l'ennemi qu'elle apprendra à vaincre. L'avenir nous fait peur, sans doute, mais nous joindrons les mains des tout petits, nous les ferons prier pour le triomphe de nos droits...

La bénédiction que notre premier Pasteur étend à toute sa famille spirituelle est tout de suite ratifiée par les bénédictions de l'Eglise et du Saint-Sacrement qui terminent la très imposante cérémonie dont le souvenir illuminera les heures tristes de cette nouvelle année et écartera de nous les dangers du découragement.

JACQUELINE des ERABLES.

L'alcool qui tue

C'est au pays des Arabes qu'est née cette légende, bonne à répandre partout.

Un mauvais génie se présenta un jour à un homme et lui dit: "Tu vas mourir; pourtant, je puis te laisser la vie, mais à une condition: tue ton père ou frappe ta mère, ou insulte ta soeur, ou bois de l'eau-de-vie". L'homme eut vite choisi: insulter ma soeur? C'est abominable! Frapper ma mère? J'aimerais mieux me couper le bras que de lever la main sur elle! Tuer mon père? Plutôt mourir! Je boirai de l'eau-de-vie. Il but, mais s'étant enivré, il injuria sa soeur, maltraita sa mère et tua son père.

C'était une légende effroyable lorsqu'elle apparut. En parcourant la chronique des tribunaux, il se trouve que la fable est allée plusieurs fois jusqu'à la réalité.

Expressions populaires

"Châteaux en Espagne" (Faire des). (Rêves chimériques, avoir des illusions décevantes.) Quand Duguesclin (1320-1380), lors de la guerre de Cent ans, eut fini de harceler les Anglais, il se débarrassa des gens de sac et de corde qui le suivaient, en les rejetant sur l'Espagne, où il leur promettait monts et merveilles. Ils n'y trouvèrent que plaies et bosses. Celui qui se leurre de chimères bâtit des châteaux en Espagne.

"Chercher midi à quatorze heures". (Chercher une chose impossible.) D'après Littré, chercher midi à quatorze heures a pour origine l'usage de compter les heures de 1 à 24 à partir du coucher du soleil. D'après cette notation, midi peut se trouver à 16 h., à 17 h., à 18 h. et 20 h., mais il ne peut jamais se trouver à 14 h.

Exercices de prononciation

Dites vite:

J'ai vu six cent six suisses suçant six cent six saucisses, dont six en sauce et six cents sans sauce.

Une petite pipe fine dans un sac percé, deux petites pipes fines dans un sac percé, etc.

RECETTES

Cervelle au gratin

Pour préparer une cervelle il faut commencer par la faire dégorger à l'eau fraiche, et on enlève la peau mince qui la recouvre, puis on la fait blanchir dans de l'eau assez fortement salée.

Etant retirée de l'eau de cuisson, on la fait égoutter, puis on la coupe en tranches, on range celles-ci dans un plat allant au feu. On ajoute du beurre en quantité suffisante et entre chaque tranche de cervelle on met un peu de farce composée de mie de pain, de fines herbes; le tout assaisonné de sel, de poivre, d'un peu de muscade, avec un jaune d'oeuf. On mouille avec un peu de bouillon ou de jus, on saupoudre de chapelure pour faire cuire en dessous et dessus. Servir dans le plat de cuisson, la sauce étant réduite.

Salade au rôti de boeuf

Coupez le boeuf en tranches très minces et marinez avec une mayonnaise française, faite de deux cuillerées à table de vinaigre, six cuillerées à table d'huile, le quart d'une cuillerée à thé de sel, le huitième d'une cuillerée à thé de paprika, un huitième de cuillerée à thé de sel de céleri et un peu de cayenne. Laissez tremper le boeuf dans cette préparation au moins pendant une heure. Servez ensuite sur des feuilles de laitue avec une bordure d'asperges. Cette salade est exquise.

Gâteau au chocolat

Prenez une demi-tasse de graisse, une tasse et quart de sucre, les trois-quarts d'une tasse de chocolat râpé, une cuillerée à table de vanille, trois oeufs, une demi-cuillerée à thé de soda, une tasse et demie de farine, une demi-tasse de lait sur. Mettez le beurre en crème; ajoutez le sucre graduellement. Ensuite ajoutez les jaunes d'oeufs, battez légèrement. Sassez le soda avec la farine, et ajoutez alternativement avec le lait; brassez dedans le chocolat et la vanille et ajoutez à la fin les blancs battus bien épais. Faites cuire en couches.

Quel âge avez-vous?

"Quel âge avez-vous, madame?" — Rien d'indiscret comme cette question. Et, pourtant, il arrive qu'on la pose. Un jour, dans un salon, on discutait entre messieurs et dames sur les différents âges qui font époque dans la vie humaine.

Quelqu'un du sexe fort railla l'assentiment unanime en exposant que, dans le cas des hommes, sept grandes époques pouvaient être décomptées: un an, âge du bébé; dix ans, âge de l'enfant; vingt ans, âge de l'adolescence; trente ans, âge de l'homme fait; cinquante ans, âge de l'homme mûr; soixante ans, âge du sage; quatre-vingts ans, âge du vieillard. Mais, en ce qui concerne les femmes, il fut difficile de concilier les avis, qui étaient des plus partagés. Un humoriste, pourtant, y parvint.

— Les sept âges de la femme? dit-il. Voici: quinze ans, seize ans, dix-huit, vingt, vingt-cinq, vingt-neuf et trente-neuf!

L'EVANGILE

Cinquième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., XIII, 24-30)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant: Le royaume du ciel est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe fut poussée et montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire: Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit: C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent: Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai au moissonneur: Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler; mais renfermez le froment dans mon grenier.

Calendrier de la semaine

Jeudi 7 février — S. Romuald.

Vendredi 8 — S. Jean de Matha.

Samedi 9 — S. Cyrille.

Dimanche 10 — Cinquième dimanche après l'Epiphanie.

Lundi 11 — Apparition de Lourdes.

Mardi 12 — Sept Fondateurs.

Mercredi 13 — S. Gilbert.

LES FAUTES DES PARENTS

Voici que Bébé a grandi: ce n'est plus aux sourires et aux pleurs que se borne à présent l'expression de ses sentiments. Il sait rire aux éclats, prononce — oh! de façon très sonore! — quelques articulations, bégaye avec intelligence: "maman" et "papa", et tente ses premiers pas.

Dès lors, une nouvelle période s'ouvre, et Bébé devient... pour le père un jouet, pour la mère un embarras.

Habitué à être obéi quand il crie — car on ne voudrait pour rien au monde faire rembrunir ce petit visage adoré, — il crie à tout propos et fait de sa mère une esclave, esclave docile, attentive et prévenante.

Son père, lui, s'amuse de ses caprices et persiste à ne voir qu'intelligence précoce là où s'affirment manifestement déjà l'égoïsme et la méchanceté.

Lorsque l'enfant bégaye ses premiers mots, on rit follement — c'est chose si drôle! — de sa prononciation défectueuse.

On l'imite en renforçant encore les défectuosités et, loin d'aider l'enfant dans le long travail de la disposition normale des organes de la parole, on prend plaisir à fausser son oreille et à le gratifier d'un défaut de prononciation peut-être indéracinable.

On rit, plus tard, de ses reparties les plus impertinentes; on admire, on trouve ingénieux ses premiers mensonges; on le trompe avec sérénité pour l'astreindre à une obéissance sans valeur, à une docilité néfaste. "J'ai perdu le gâteau que je t'avais promis", lui dit-on, pour expliquer une promesse qu'on n'a pas tenue; "je reviens tout de suite", assure-t-on, pour calmer les pleurs du petit qui ne veut pas rester seul... et l'on s'en va pour longtemps; "c'est sucré, affirme-t-on, excellent, délicieux, ce breuvage"... qui n'est autre chose qu'une amère médecine!

On arrache à l'enfant des promesses formelles et solennelles alors qu'il est incapable d'en calculer la portée, parfois même d'en assurer la réalisation et on l'habitue ainsi à parler sans réflexion aucune et à trahir sa parole sans remords.

Bien plus, on le stimule dans la voie de la dissimulation en applaudissant, par un sourire malicieux et bienveillant, aux petites tromperies quelque peu ingénieuses, mais plus perverses souvent qu'intelligentes, par lesquelles il s'efforce de se tirer d'un mauvais pas ou cherche à leurrer les autres.

Si l'enfant est un garçon, on souhaite sans doute qu'il devienne bien vite un petit homme décidé, entreprenant, et plus tard, courageux, et on l'effraye sottement pour le plaisir de lui faire peur; on ne cultive en aucune façon son initiative.

On souhaite que sa raison se développe, que son jugement se forme, et à l'âge où il est naturellement inapte encore à distinguer nettement le réel de l'imaginaire, où se confondent, dans sa vie, les choses qu'il voit et celles qu'il croit voir, on peuple son imagination d'êtres inexistants: fées malfaisantes, loups-garous, Croque-mitaine, père Fouettard, Lustukru..., que sais-je? — par des récits mensongers, on l'effraye, et l'on provoque en lui des cauchemars par le récit d'histoires lugubres de brigands affreux, de bandits à figure noircie, de loups cruels et de bêtes fantastiques toujours malfaisantes.

Si c'est une petite fille, on désire naturellement qu'en fait de coquetterie elle ne dépasse pas la mesure. On ne voudrait pour rien au monde en faire une péronnelle prétentieuse et guindée, "pinçant" un français châtié à la façon des "précieuses ridicules", dédaigneuse à l'excès et étroitement vaniteuse, et cependant on s'ingénie à une culture intensive de cette sotte vanité que l'on voudrait combattre. On pare l'enfant avec luxe, et pour la bien pénétrer de sa beauté exceptionnelle, on s'extasie sur son aspect dès qu'on l'a affublée de quelque colifichet inutile.

Pour lui imposer l'obéissance, pour obtenir qu'elle soit sage, on fait un incessant appel à sa vanité seule: "Elle sera belle si elle obéit, laide si elle suit son caprice et non la volonté des siens."

Comme à jouer ce jeu, fort aisé, j'en conviens, la vanité se développe merveilleusement, elle devient bientôt l'unique ressort qui ait une action sur l'enfant.

Les supplications, les menaces, les punitions même n'ont alors de valeur que si elles l'atteignent dans sa vanité: "Si elle n'est pas sage, on n'achètera pas la belle robe promise, elle ne mettra pas son beau chapeau, on lui enlèvera sans retard le superbe ruban qui la rend si jolie..."

On veut encore que l'enfant ait bon coeur, qu'il ne devienne pas l'odieux égoïste sans compassion pour aucune misère, envieux des avantages et des prérogatives des autres, et l'on emploie avec lui les moyens les plus sûrs, on suit la route la plus directe qui mènent au but que l'on souhaiterait éviter.

Jules RENAULT.

Ma langue maternelle

Ma chère langue maternelle, douce comme un baiser de mère, combien je te vénère! N'est-ce pas toi qui exprimes mes pensées avec tant de clarté? Verbe si cher à mon coeur, n'es-tu pas le véhicule le plus répandu, le plus suave des nobles pensées à travers le monde? N'est-ce pas toi qui as porté le doux nom de Jésus à des millions d'infidèles et qui encore aujourd'hui le fais connaître à tant de peuples non civilisés? Par toi, combien d'écrivains, de poètes, d'artistes célèbres ont fait vibrer les cordes du coeur humain, se sont servis de tes richesses inépuisables, pour augmenter notre intelligence, embellir notre âme.

Je sens plus finement par toi, tu es pleine de lumière, remplie d'esprit, ornée comme une fine dentelle. Tu sais beaucoup dire en peu de mots, et ces mots, semblables à une musique, sont parfois d'une douceur infinie, ou parfois d'une force sans égale. Je te salue, doux parler de mes aïeux.

Tu vibres encore plus harmonieusement et tu m'es encore plus cher parce que tu es persécuté, méconnu et souvent trahi, même par ceux qui se disent tiens. Tu es de ceux qui ne meurent pas. Plus tu seras honni, plus ceux qui t'aiment véritablement se lèveront en masse pour ta défense, car tu es notre patrimoine sacré, le gardien de notre foi, de notre caractère propre.

Si, par malheur, des misérables se servent de toi pour répandre le mal, les idées fausses, la libre pensée, combien n'y en a-t-il pas qui font le bien par ton entremise?

C'est un crime de se servir de ta beauté pour patauger dans la boue.

Sois donc toujours dans notre Ouest, ô verbe français, l'apôtre que tu as toujours été. Installe-toi en maître chez les tiens. Qu'on te respecte, que tu sois étudié à fond afin de te connaître et qu'en te connaissant davantage, l'on t'aime toujours plus et que l'on te parle mieux. Que cet amour se prouve par des actes suivis, par la fierté nationale et par la ferme résolution de se servir de toi, pour la cause du bien et du beau.

Léontine HACAULT.



Autour de la Ferme

Si nous voulons garder et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".

Aux Cultivateurs

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos cultivateurs une partie du discours de M. Willis, de Boissevain, l'un des députés à la Législature manitobaine. Nous en empruntons le texte au Free Press *du 31 janvier, et nous traduisons:*

"Si les cultivateurs du Manitoba ne se mettent pas à traire les vaches, la province verra des jours sombres. Ils doivent de plus élever des cochons et garder des poules. L'un des fermiers de mon comté a dit à sa femme en 1916 qu'il allait acheter des vaches à lait et qu'elle garderait les revenus des vaches et des poules et payerait les dépenses de maison à même ces revenus, tandis que lui prendrait soin du reste en gardant les autres produits de la ferme. Ils ont gardé douze vaches à lait. A la date d'aujourd'hui le fermier a perdu de l'argent tandis que sa femme a $4,800 à la banque."

Et M. Willis a conclu cette partie de son discours en disant que le fait est clair et qu'il n'a pas besoin de commentaires. Mais, ce qui est moins clair, a-t-il ajouté, c'est de savoir si les fermiers du Manitoba doivent se procurer de meilleures vaches ou de meilleures femmes.

Le rapprochement n'est peut-être pas galant; il n'est pas de nous, nous ne faisons que traduire. Mais dans sa brutale franchise l'orateur pose une question à laquelle il importe de donner une solution.

Nous ne connaissons pas le public de M. Willis, mais nous croyons pouvoir dire, en parlant des nôtres, que nos cultivateurs ont d'excellentes femmes: ce sont de meilleures vaches qu'il leur faut, et, surtout, un peu d'ensilage et de luzerne pour les hiverner.

J. A.

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

De grignotage

Vous est-il arrivé d'avoir des rats dans votre maison? Si oui, vous avez pu voir qu'au début, le mal était de peu d'importance, et vous avez pris les mesures nécessaires pour vous en débarrasser au plus tôt; mais si, par inadvertance, vous avez omis de vous en occuper, vous aurez eu le regret de constater le dommage, souvent irréparable, qu'ils vous auront causé.

Eh bien! amis fermiers, c'est d'un cas similaire que je viens vous parler aujourd'hui, et quoique l'espèce de rongeurs dont il va être question, n'est que de deux pattes, il n'en est pas moins établi qu'ils font des ravages autrement sensibles, et qu'ils nous font assez sentir qu'ils sont pour quelque chose dans notre peu enviable situation.

Beaucoup de personnes croient que l'augmentation des salaires est la cause primordiale de la cherté de la vie. A mon humble avis, c'est une erreur regrettable parce qu'elle empêche de voir nettement le siège véritable du mal.

Les manufacturiers, les marchands en gros, en un mot tout ceux qui emploient un certain personnel, en présence de la hausse du coût de fabrication ou des frais généraux, sont bien obligés d'augmenter le prix de leurs marchandises; mais restent-ils dans une limite raisonnable?

Poser la question, c'est la résoudre; car quiconque raisonne sainement n'admettra jamais que la légère augmentation des salaires les oblige à une aussi grande hausse. Je vous citerai, par exemple, ce qui se passe aux Etats-Unis, où les ouvriers sont bien plus payés qu'au Canada, et où cependant certains articles manufacturés sont meilleur marché qu'ici. J'ai déjà dit qu'avant la guerre 20 livres de sucre se vendaient $1.10 et qu'aujourd'hui le prix est de $2.60; le gru et le son se vendent également 55 sous de plus qu'avant la guerre. Pour que cela soit dû uniquement aux salaires — et cela devrait être puisque la matière première, le blé, se vend meilleur marché — il faudrait que l'augmentation fût bien considérable d'une part et que d'autre part le rendement journalier fût bien minime.

L'augmentation dont sont victimes les consommateurs et qu'atteint doublement les fermiers dans leurs ventes et leurs achats, doit être recherchée ailleurs. C'est plus haut qu'il faut diriger les investigations; non vers les humbles, mais vers les maîtres de tout et de tous, voire même des gouvernements. On a trop souvent tendance à accuser ces derniers d'être la cause des maux publics; c'est un tort. Il y a bien dans ces gouvernements des membres sans scrupules; mais je pense que la majorité serait disposée à plus d'équité, si elle se sentait réellement soutenue par ses mandants qui, la plupart du temps, démontrent un peu trop d'apathie.

Sans commettre un impair, je crois pouvoir poser la question suivante: que ferait en France M. Poincaré s'il n'avait derrière lui la grande majorité du pays qui non seulement l'encourage, mais encore le pousse? J'ignore si au Canada il y a beaucoup de Poincarés, mais en l'admettant, que pourraient-ils faire contre l'enserrement que la haute finance fait ressentir aux gouvernements? Quoi qu'il en soit, les fermiers peuvent dire sans risque de se tromper, que s'ils n'ont pas trouvé encore un "Poincaré", ils ressentent tous les jours les effets des "Pointaigus". C'est cela, amis fermiers, avec la série des mauvaises récoltes, qu'il faut surtout combattre. Or on ne peut combattre tant que l'on restera désuni en présence des formidables combines qui nous enveloppent tous.

Comme première atténuation à nos maux et comme premier pas en avant, je crois qu'une coopération entre producteurs et consommateurs ferait rapidement sentir ses effets.

A la prochaine occasion nous pourrons, si vous le voulez bien, examiner la question; puis je reprendrai la question des divers grignotages et des nombreux abus qui sont parmi les causes principales de la désertion du pays par le fermier.

Pierre DUHARD.

Sainte-Rose du Lac, 23 janvier 1924.

Une petite Belge fait le voyage seule de son pays dans la Saskatchewan

Une petite Belge de 11 ans, Marguerite Vanbeselare, a fait le voyage seule de Rousselare, en Belgique, à Estevan, Sask., où demeure sa famille. Partie le 27 décembre, elle passait à Winnipeg mercredi dernier. Marguerite ne parle que le flammand, qu'elle entremêle de quelques mots français et anglais; elle s'est déclarée sans hésitation enchantée de son nouveau pays d'adoption.

SOINS AVANT ET APRES LE VELAGE

Inflammation du pis ou mammite

Remède — Donner une dose de sel Epsom 1 à 1½ livre; donner au pis des bains d'eau chaude pendant 15 à 20 minutes trois par jour, assécher le pis et graisser avec du saindoux, de l'huile camphrée ou du pétrole auquel on ajoute un peu d'huile d'olive; suspendre le pis avec une bande faite de vieux sacs et bourrée avec de la ouate ou de vieux linges.

Picotte sur pis

Ajouter deux cuillerées à table de créoline dans une pinte d'eau et laver le pis et les trayons une fois par jour après la traite, ensuite graisser avec de l'onguent de zinc. Traire les vaches atteintes de cette maladie les dernières.

Poux

Tondre deux ou trois pouces de large chaque côté du dos et appliquer de l'huile de poissons suffisamment pour qu'elle coule sur tout le corps de la bête, mettre de la chaux en poudre sur le plancher, désinfecter l'étable et blanchir.

Autre remède — Laver l'animal avec une solution de 5 pour cent de créoline.

Verrues sur trayons

Se servir du Lunar Caustic, enlever la cire sur le bout du bâton de caustique, le mouiller un peu et appliquer sur les verrues deux fois par jour après la traite.

"Lump Jaw"

Cette maladie doit être traitée dès le début avec du "Fleming's Lump Jaw Cure", suivant les directions données avec le remède.

Diarrhée des veaux

Cause — Tenue des veaux dans des endroits malsains, humides, obscurs, froids; usage de vaisseaux sales, changement trop prompt de nourriture; alternance de lait chaud et lait froid ou sur; excès de nourriture.

Remède — Retrancher toute nourriture pendant douze heures; donner une dose de deux onces d'huile de castor, ou ½ tasse d'huile de lin crue, ou une tasse pour un gros veau et répéter la dose au bout de 24 heures si la première ne fait pas effet; ensuite ne donner que du lait chaud en petite quantité trois à quatre fois par jour. On peut ajouter un peu de farine grillée (½ à 1 tasse) ou une cuillerée de craie en poudre.

Tonique

Gentiane en poudre, 1 livre; gingembre, ¼ livre; salpêtre, ¼ livre; sulfate de fer, ¼ livre.

Dose pour animal adulte: une cuillerée à table une fois par jour pendant 10 jours; arrêter trois jours et reprendre.

L'art de traire

Ce serait faire injure à une ménagère que de lui demander si elle sait traire. "Tout le monde sait traire"; mais combien savent le faire comme il convient!

C'est qu'il est moins facile qu'on ne le croit généralement de bien traire une vache. Et pourtant l'importance de traire n'échappe à personne; la meilleure vache laitière peut tarir si elle est mal traite.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler brièvement les principes qui doivent présider à la traite des vaches pour obtenir du lait le maximum (quantité de crème):

1o. Opérer rapidement; la lenteur fait perdre une partie de la crème du lait;

2o. Traire à fond, jusqu'à la dernière goutte, le lait de la fin étant le meilleur;

3o. Traire aux mêmes heures tous les jours;

4o. Traire en croix, c'est-à-dire un trayon d'avant à droite, avec un trayon d'arrière à gauche et "vice versa"; le lait sort ainsi plus abondant qu'en trayant parallèlement;

5o. Traire avec cinq doigts, et non avec l'index et le pouce, défaut trop commun des vachers et des vachères;

6o. Pour traire les vaches jeunes et rétives, leur tenir levé un pied de devant; ne jamais les frapper;

7o. Avoir toujours les mains propres, ainsi que les mamelles de la vache et les ustensiles de laiterie;

8o. Pendant la traite, éviter tout ce qui pourrait distraire et agiter les vaches. Les maintenir dans la plus grande tranquillité.

Ceux qui n'observent pas toutes ces prescriptions subissent infailliblement une diminution du lait recueilli.

En résumé, propreté, douceur, exactitude et traite à fond: tels sont les facteurs qui agissent sur la qualité et la quantité du lait que peut produire une vache.

Bien peu de vachers et de vachères peuvent s'attribuer le mérite de traire avec toutes ces conditions.

Des femmes de toutes les parties du Canada

Parlent du bon travail accompli par les Pilules Dodd pour les Rognons

Mme C.-H. Laflamme les essaya et maintenant elle les recommande à tous ses amis.

Bridgeville, Qué., 4 février (Spécial). — "Les Pilules Dodd pour les Rognons m'ont fait beaucoup de bien. J'ai essayé beaucoup d'autres remèdes, mais aucun ne m'a fait autant de bien que cette première boîte de Pilules Dodd pour les Rognons. Je le dis à tous mes amis."

Ce témoignage, qui parle par lui-même, est fait par Mme C.-H. Laflamme, une personne bien connue d'ici.

Les maladies des rognons sont très communes parmi toutes les différentes classes de gens, et ordinairement on perd beaucoup de temps en essayant divers traitements. Un bon moyen c'est de surveiller les rognons et de les garder en bonne santé. Les Pilules Dodd pour les Rognons stimulent et renforcissent les rognons faibles. Elles sont employées et recommandées par tout le monde civilisé.

Les Pilules de Dodd pour les Rognons ont guéri des milliers d'hommes et de femmes.

En vente dans toutes les pharmacies ou à la Compagnie Dodd's Medicine Ltd., Toronto.

LES APICULTEURS EN CONVENTION

Ils vont organiser la vente coopérative du miel au Manitoba

La convention de l'association des apiculteurs du Manitoba s'est tenue la semaine dernière à l'hôtel Royal Alexandra.

Le président G.-M. Newton a déclaré que l'année écoulée avait été la meilleure pour l'industrie des abeilles au Manitoba, la production ayant dépassé tous les records précédents. Il a cependant signalé l'apparition d'une maladie des ruches introduite au pays par des abeilles importées des Etats-Unis.

Pour la première fois, la réunion internationale des apiculteurs aura lieu cette année au Canada, à Québec. Il est probable qu'un délégué de l'association y assistera, ainsi que l'apiculteur du Manitoba.

Au cours de son rapport annuel, M. L.-T. Floyd, apiculteur provincial et secrétaire-trésorier de l'association, a dit que le nombre des membres s'était élevé de 170 à 241 en 1923.

L'aide du gouvernement

Au banquet, qui réunissait 104 membres de l'association, le premier ministre Bracken a déclaré que le ministère de l'agriculture ferait tout en son pouvoir pour aider les apiculteurs qui le méritent largement. En trois ans, a-t-il dit, ils ont porté le rendement en miel de la province de 150,000 à plus de trois millions de livres. La valeur marchande de la production de l'année dernière a été de $500,000, soit la moitié de ce que la province retire de son bois de construction, un quart du revenu de ses mines et un dixième de celui de ses produits laitiers.

La convention a décidé d'organiser la vente coopérative du miel. La province sera divisée en dix districts et le meilleur homme sera choisi dans chacun d'eux pour mettre le projet à exécution.

Les délégués se sont prononcés en faveur de l'inscription obligatoire des ruches.

UN AVEU LOYAL

La Jeunesse catholique d'Allemagne reconnaît en toute franchise les torts de son pays

Il existe en Allemagne une Jeunesse catholique qui reconnaît les torts de son pays avec une franchise digne d'éloges. Voici quelques-unes de ses déclarations, citées par le P. Doncoeur, dans les "Etudes":

1o. Sur notre culpabilité dans les origines et la conduite de la guerre. Il faut dire à haute voix, solennellement, et désavouer tout ce qui, du côté allemand, a créé une volonté de guerre, ce qui a été commis officiellement ou par les individus d'inutiles barbaries. Il faut dire le "nostra culpa" devant Dieu, devant notre conscience, devant le Christ, devant l'humanité. Alors nous pourrons attendre de nos adversaires qu'ils en fassent autant;

2o. Il faut que nous avouions franchement que nous avons défailli aux obligations de réparations;

3o. Que la France est fondée à prétendre que nous n'avons pas observé les clauses de la paix, et que, de son point de vue et sur la lettre des traités, elle a le droit de recouvrer ce que nous ne fournissions pas comme nous l'aurions fait en 1871. C'est une insincérité pure que de dire au peuple que la France a envahi l'Allemagne "en pleine paix";

4o. C'est fausser les faits que de prétendre que la sanglante affaire d'Essen est un assassinat pur et simple;

5o. Il faut reconnaître que les actes de sabotage sont, devant le droit international, une vraie guerre de francs-tireurs. Ce que l'Allemagne pense de semblables actes, quand ils sont commis par d'autres, nous le savons bien d'après ce qui s'est passé en Belgique, et la Belgique était — au moins autant que l'Allemagne aujourd'hui — envahie contre tout droit.

Avec un peuple qui est si peu loyal et sujet à tant de reproches, l'adversaire n'a évidemment aucun goût à se rencontrer à une table de conférence. Les meilleurs, les rares amis de l'Allemagne, perdent toute envie de se dépenser pour elle, lorsque, comme le Pape, ils voient leurs efforts pacificateurs ainsi sabotés par l'Allemagne.

Ce que nous disons fera grincer des dents, mais nous n'avons qu'une réponse à faire: Si tout ceci est faux, montrez-le! Si c'est vrai, pourquoi nous frapper?

LE MARCHE

5 FEVRIER 1024

Bouvillons—

Excellents	$5.25—$6.00
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50

Bouvillons engraissés—

De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.75

Bouvillons à engraisser —

De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25

Boeufs—

Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taureaux—

De choix	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taures de boucherie—

De choix	$4.50—$5.00
Assez bonnes	$3.50—$4.25

Taures à engraisser—

De choix	$2.75—$3.25
Bonnes	$2.00—$2.50

Veaux—

De choix	$7.00—$9.00
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50

Vaches de boucherie—

De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserves	$1.00—$2.00

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$7.70
Porc épais	$7.00
Lourds	$6.00
Très lourds	$5.00
Porc d'étal	$6.50
Légers	$6.50
Inférieurs	$3.00
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$4.00
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif ....$ .40 — $ .41

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .50
Premiers	$ .40
Seconds	$ .26
Fêlés	$ .18

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot ....$1.00—$1.10

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.42½
2 sacs de 49 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.55

Western Canada "Purity"—

Sac de 98 livres	$3.42½
2 sacs de 49 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.55

Ogilvie "Royal Household"—

Sac de 98 livres	$3.42½
2 sacs de 49 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.55

Maple Leaf Flour Mills—

Sac de 98 livres	$3.42½
2 sacs de 49 livres	$3.47½
4 sacs de 24 livres	$3.55

Alimentation—

Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.75

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 4 février 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 29 Jan.	Merc. 30 Jan.	Jeudi 31 Jan.	Vendi. 1 fév.	Samedi 2 fév.	Lundi 4 fév.
Blé No. 1 Nord	.97⅞	.98⅜	.98⅛	.99	.99	.99⅜
2 Nord	.94⅞	.95	.95⅛	.96	.96	.96⅜
3 Nord	.90⅞	.90⅞	.91⅛	.91⅛	.91⅛	.92⅜
Avoine 2 CW	.40¼	.40¾	.40⅝	.41⅛	.41¼	.41½
3 CW	.37⅞	.38¼	.38⅜	.38¾	.38⅛	.39
Orge 3 CW	.63	.63⅜	.64	.64½	.65	.66⅛
4 CW	.59	.59⅜	.59½	.60	.60½	.60⅛
Lin 1 NW	2.15½	2.18	2.19½	2.20⅞	2.24	2.30½
2 CW	2.11½	2.13½	2.15⅛	2.15¼	2.19½	2.26⅛
Seigle 2 CW	.67	.67⅛	.67½	.67⅛	.67⅛	.68⅛

Prix sur voie (Track)

	Mardi 29 Jan.	Merc. 30 Jan.	Jeudi 31 Jan.	Vendi. 1 fév.	Samedi 2 fév.	Lundi 4 fév.
Base Blé No. 1 Nord	.98	.98⅜	.99⅛	.99⅛	.99⅛	1.00⅜
Avoine 2 CW	.40¾	.41	.41⅛	.41⅛	.41¼	.41½
Orge 3 CW	.63	.63⅜	.64	.64½	.65	.66⅛
Lin 1 NW	2.16	2.18⅜	2.20½	2.20⅞	2.24½	2.31½
Seigle 2 CW	.67⅜	.68	.68½	.68⅜	.68	.68⅛

Options

	Mardi 29 Jan.	Merc. 30 Jan.	Jeudi 31 Jan.	Vendi. 1 fév.	Samedi 2 fév.	Lundi 4 fév.
Blé Mai	1.01⅞	1.02⅞	1.03⅜	1.03⅜	1.03⅞	1.04
Juillet	1.03⅜	1.04⅜	1.04½	1.04⅜	1.05	1.05¾
Avoine Mai	.43⅞	.44½	.44⅛	.44⅛	.44⅞	.44⅞
Juillet	.44⅜	.44⅜	.44½	.45	.45	.45⅛
Orge Mai	.64	.64⅜	.64⅜	.65	.65⅜	.66⅛
Juillet	.63	.62⅜	.62⅜	.62⅞	.63⅜	.64⅛
Lin Mai	2.21	2.23	2.24⅜	2.25⅜	2.29	2.35⅜
Juillet	2.20½	2.22⅜	2.24	2.24⅜	2.27¼	2.38
Seigle Mai	.71⅜	.71⅛	.71½	.71⅛	.71⅛	.72⅜

:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront R-A-D-I-O

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront R-A-D-I-O. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.



Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 22 JANVIER

"W" omis dans "railway", Empire Coal Co. Ltd.
"I" omis dans "faites", Canada Bread Co. Ltd.
"L" omis dans "téléphonez", Canada Bread Co. Ltd.
"S" omis dans "tranquilles", Hôtel McLaren.
"O" omis dans "confortables", Hôtel McLaren.
"N" omis dans "agences", National Fire Ins. Co.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Bernadette Roy, 504, Desmeurons, St-Boniface.
2me prix: $1.00—Mlle M. Chavanne, 150, rue Goulet, Norwood.
3me prix: $1.00—Mlle Jennie-B. Morris, 970, rue Argyle, Regina, Sask.
4me prix: $1.00—M. Victor Roy, Wauchope, Sask.
5me prix: $1.00—M. Gérard de Gagné, Collège de Saint-Boniface.
6me prix: $1.00—Mlle M.-R. McEachran, Couvent de Saint-Léon, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION A TRAVERS LE MANITOBA

LORETTE

Percepteurs: A. Laurin, S. Marcoux, E. Dubuc, M. Arpin, L. Marcoux.

Joseph Arpin	$1.00
Maxime Dufault	1.00
Joseph Rheault	.50
Philippe Savoie	.50
Vertume Arpin	1.00
Laurent Arpin	1.00
Sauveur Marcoux	1.00
Mary Pelakais	.50
Harry Katz	.25
Marcien Arpin	2.00
Léopold Dufresne	.50
Joseph Henri	.25
Georges Marcoux	1.00
Eugène Dubuc	1.00
Jos. Planté	1.00
Jos. Manaigre	1.00
Onésime Manaigre	.60
Ernest Manaigre	1.00
F. Grégoire	1.00
Emile Désorcy	1.00
Corinne Marcoux	.25
Emile Gauthier	1.00
Mlle Lagimodière	1.00
Médérin Gendron	1.00
Mme El. Lagimodière	1.00
O. Manaigre	1.00
L. Laurin	2.00
Mme O. Bissonnette	2.00
S. Mirault	1.00
T.-C. Laurin	1.00
Mme F. Mondor	.50
Arthur Mirault	1.00
A. Lavallée	1.00
Michel Lagimodière	1.00
P. Cournoyer	1.00
Jos. Lecland	.50
D. Dumaine	1.00
A. Therrien	.50
Mme V. McDougall	1.00
J. Jeanson	.50
A. Dubuc	1.00
P. Ferland	1.00
M. Trudeau	1.00
J. Landry	1.00
U. Trudeau	1.00
O. Bélisle	1.00
J. Vandal	1.00
H. Therrien	.75
Mlle Blanche Marcoux	.65
Alfred Mousseau	1.00
Georges Roy	1.00
Odule Ferland	1.00
I. Scotnicki	.50
Léonide Goulet	.50
Albert Arpin	1.00
Henry Crosman	.50
Mme Josepr Lebrun	.50
Joseph Grégoire	2.00
Victor Dufresne	.50
Joseph Brunelle	.25
Mme A. Marcoux	1.00
Japhet Manaigre	1.00
Damien Désorcy	1.00
Al. Manaigre	1.00
Ildar Dugas	.50
Mme Gédéon Manaigre	1.00
Mme Octave Brissette	1.00
Alphonse Grégoire	3.00
Mlle M.-Jeanne Marcoux	.25
Roger Marcoux	.25
Alf. Dugas	1.00
Mlle C. Gendron	2.00
Dr P. Royal	5.00
Arthur Laurin	1.00
Jules Savoie	1.00
Alex. Laurin	1.00
M. Jeanson	1.00
J. Manaigre	1.00
F. Desmarais	1.00
F. Mondor	1.00
Alb. Mirault	1.00
S. Mirault, Jr	.50
Fr. Gauthier	1.00

Eug. Cournoyer	1.00
F. Adolphe	.50
R. Gendron	1.00
J. Dubuc	1.00
Ed. Richard	.75
E. Dubuc	1.00
C. Jeanson	1.00
Mme Dr Royal	1.25
V. Trudeau	1.00
M. Turcotte	2.00
A. Gauthier	1.00
W. McDougall	1.00
H. Therrien	.25
L. Marcoux	1.00
Anonyme	5.25
Total	$100.00

MARIAPOLIS

Percepteurs: A. Choquette, J. Toutant, P. Toutant, A. Lebeau, A. Barsalou, A. Poirier, J. Sernels, F. Tardif, L. Trudel, A. Desrochers, M. l'abbé Rousseau.

M. l'abbé J.-A. Rousseau	$2.00
John Lussier	1.00
Octave Gaboury	.50
Philippe Major	1.00
Wilfrid Choquette	1.00
Arthur Neirinck	1.00
Emile Ameye	.50
Hubert Hubin	1.00
C. Landry	1.00
Alfred Roclandts	.50
Joseph Allard	.50
Alfred Choquette	1.00
Alfred Rivest	.50
Joseph Choquette	.50
Pierre Choquette	1.00
Arthur Desrochers	.50
Alexandre Carbonneau	1.00
Anonyme	1.00
Arthur Choquette	.50
Frank Baron	.50
Alfred Desrochers	.50
John Toutant	1.00
Arthur Poirier	1.00
Félix Ricard	.25
Philippe Bourgeois	1.00
Hilaire Tardif	.25
Anna Fraser	1.00
Joseph Gaboury	1.00
Joseph Desrochers	.25
Damase Daigle	.50
Jos. Zodon	.50
N. Refuick	1.00
Eugénie Hébert	1.00
Théo. Gauthier	1.00
Léon Capen	1.00
Phillias Toutant	1.00
Adolphe Ballegeer	.50
Alphonse Boulet	.50
Lucien Gauvreau	.25
Albert Lebeau	1.00
H. Barsalou	.50
Jacob Conrad	.25
Paul Maestaeck	.50
Georges Choquette	1.00
Adonai Therrien	.50
Eugène Benoit	.50
Arthur Barsalou	1.00
Ovila Morin	1.00
Joseph Bérard	.50
Carniel Lombaert	.50
Jules Van de Velde	.25
Jules Allard	1.00
Joseph Lavallée	1.00
Jack Ducharme	1.00
Robert Chevalier	.25
Florian Tardif	1.00
Joseph Sernels	1.00
Hervé Lussier	.50
Louis Trudel	1.00
Hubert Lussier	.50
Mme Louis Lussier	.50
Alcide Lussier	1.00
Léo Morin	.50
Joseph Morin	.50
Auguste Morin	.50
Jean-Marie Lecocq	1.00
P. Van Dayuse	.50
Amédée Delichte	1.00
François Lecocq	.50
Félix Léoncault	1.00
Alphonse Desrochers	1.00
Romuald Lussier	1.00
Félix Lévreault	5.00
Dollard Desrochers	.75
Isaïe Desrochers	.50
Carniel Gaernaert	1.00
Gustave Therrien	1.00
Arthur Desrochers	1.00
Edmond Herrard	.50
Phillion Nick	2.00
Arthur-B. Desrochers	1.00
Mme J. Conrad	1.00
Total	$64.[illegible]

ELIE

Percepteurs: H. Desilets, D. Desilets, J.-A. Préfontaine.

William Burke	$1.00
J.-A. Préfontaine	1.00
Anonyme	[illegible]
Anonyme	[illegible]
Félix Dufour	[illegible]
Anonyme	[illegible]
M. l'abbé Hogue	5.00
Jos. Bernardin	[illegible]
H. Désilets	1.00
Tom. Dufour	1.00
F. Gervais	1.00
Th. Legault	[illegible]
Anonyme	1.00
Ed. Bernardin	[illegible]
Ed. Payment	[illegible]
Anonyme	[illegible]
David Trottier	[illegible]
Total	[illegible]

(A suivre)

A Travers les Centres Français

... Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LAZARE

Grandement surpris serez-vous, amis lecteurs, de nous lire aujourd'hui. Récemment nos petites chroniques de paroisse n'ont paru que très rarement dans ces colonnes.

S'il fallait s'en tenir aux rubriques n'écrire que dans les occasions comme la visite de Mgr l'Archevêque et la [illegible] de notre église, nous [illegible] peut-être mauvaise grâce [illegible] présenter aujourd'hui avec quelques petites notes locales. Cependant nous prendrons la liberté de le faire, croyant sincèrement que le lecteur n'en tiendra pas compte et n'y verra que notre bonne volonté. Nous le remercions d'avance.

* * *

Mercredi passé, nos amateurs de sport se rendaient au patinoire de M. Eug. Fouillard pour assister à une joute de gouret qui fût sans contredit la plus disputée de la saison. En effet l'équipe de Saint-Lazare se mesurait avec celle de Zion, sa vieille adversaire.

Malgré l'indisposition de quelques uns de nos joueurs, la joute, qui dura deux heures, fut très intéressante mais ne laissa aucun vainqueur; les deux équipes avaient également 7. M. Geo. Bicknell, notre vaillant capitaine, fut très effectif et démontra une habileté remarquable. Espérons qu'à la prochaine rencontre nous enregistrerons une belle victoire.

Il nous fait plaisir de constater la convalescence de M. Henri Chartier, qui fut très malade d'une pneumonie. Nous souhaitons qu'il se rétablisse au plus vite.

* * *

M. Jean Pouvier, de Uno, Man., était en visite chez M. Israël Tremblay, dimanche dernier.

* * *

Mmes Oscar et Emile Dupont nous sont revenues après une visite de plus de deux semaines chez leurs parents à La Broquerie. Elles sont enchantées de leur voyage.

* * *

Il est fortement question de bâtir une fromagerie dans Saint-Lazare. Cette initiative devra sans doute réussir, car elle ne ferait que promouvoir la culture mixte, qui est réellement la base de la prospérité du fermier en ce pays. Donc à l'oeuvre tout le monde! Il est temps d'agir.

N.-D. DE LOURDES

Le mois de janvier qui finit a vu plus d'une chose désagréable et regrettable dans notre paroisse.

Au premier jour de l'année 1924, le feu détruisait l'habitation de Marcelin Avanthay. L'élément destructeur ayant sévi durant l'absence du propriétaire de la maison, tout ce qui était là fut la proie des flammes. Ce grand malheur, qui réduisait à néant le fruit d'épargnes, excita la commisération. Nos gens vinrent en aide aux incendiés, et leur procurèrent les choses les plus utiles. C'était une pitié dont sont dignes les sinistrés et une diminution dans le sacrifice qui leur était imposé par les circonstances. Aucune assurance sur le mobilier comme sur la bâtisse. Les pertes sont donc pertes sèches.

Le 7 janvier, on portait en terre le corps de M. Edouard Tradin. La nombreuse assistance de parents et d'amis, soit de notre paroisse soit de St Claude, où M. Fradin avait d'abord résidé, fit voir que le public était sympathique à la famille comme au défunt qui avait supporté patiemment sa maladie, maladie de coeur ouvertement déclarée et très avancée.

Enfin, le 28, l'église se remplissait presque. Un service avait lieu pour le repos de l'âme de Jean-Marie Baron, décédé en France, le 4 janvier. C'est une figure bien sympathique qui disparaît dans la personne de M. Baron. Catholique convaincu, époux et chef de famille exemplaire, citoyen très agréable, M. Baron emporte les regrets de tous. Pas une ombre dans cette vie bien remplie, laborieuse, et une lacune dans les relations sociales du défunt. La France perd en lui un des défenseurs durant la grande guerre qui a tant endeuillé la France et aussi les autres nations. La maladie qui a emporté M. Baron avait été contractée dans les tranchées. Elle dura ainsi longtemps et fut très pénible. Quatre opérations avaient été nécessaires et aucune ne parvint à débarrasser le patient des germes morbides. [illegible] douleurs endurées chrétiennement. M. Baron était retourné en France pour se faire soigner en pays natal. On crut un moment qu'il reviendrait guéri ou au moins remis. [illegible] espoir.

Que sa veuve, jeune encore, veuille accepter nos sincères et profondes condoléances. Mme Baron a [illegible] quatre orphelins à soigner.

Sur le catafalque, pendant le service funèbre, on avait déposé le drapeau tricolore marqué d'une croix noire: Jean-Marie Baron est mort des suites de son dévouement pour la patrie française.

La meilleure fleur qui puisse être offerte sur la tombe du défunt est bien le charmant souvenir que laisse Jean-Marie Baron dans la pensée de toute la paroisse. M. Baron compte une multitude de parents dans notre paroisse.

DUNREA

La partie de cartes que les dames [illegible] le 30 janvier a eu un succès inespéré. Il faisait si beau ce soir-là qu'il n'en coûta à personne de sortir pour la veillée. Devant cette affluence considérable, les dévouées organisatrices se communiquèrent leurs [illegible] et se dirent: Qu'allons-nous faire? Nous n'avons plus de tables! Quelques hommes débrouillards eurent vite résolu le problème, et en moins de dix minutes, le nombre des tables était augmenté à la satisfaction de tout le monde.

Voici les noms des gagnants. Premier prix: Mme Joseph Bisson et M. Georges Fortier; deuxième prix: Mlle Rose Paradis et M. Arthur Paradis. Un magnifique couvrepieds donné par Mme Nap. Boulet fut rafflé après la partie de cartes. Tous ceux qui furent témoins de cette raffle se souviendront longtemps de l'animosité qui régna autour de la table où le nombre dix-huit s'obstinait à demeurer dans l'ombre. Mme Arthur Parent, qui convoitait tant l'article en question, eut l'heureuse fortune de le gagner.

STE-ANNE DES CHENES

En visite

M. l'abbé Ch. Maillard a passé quelques jours à Sainte-Anne. Il a rendu visite à sa soeur, Mme A. Martel. M. Maillard nous a donné le sermon, dimanche le 13 janvier. Il a développé ces deux pensées: le rôle du prêtre dans la paroisse, le rôle du père de famille à la maison. A ces deux idées il a rattaché une gerbe de conseils bien pratiques. Il a été écouté avec une religieuse attention.

Baptêmes

Le 16 janvier — Marie-Odile, enfant de Rémi Magnan et de Joséphine Boisjoli. Parrain et marraine: Philéas Tougas et Maria Mousseau.

Le 18 janvier — Joseph-Paul-Oram, enfant de Oram Duguay et de Alice Demontigny. Parrain et marraine: Ernest Duguay et Evelina St-Jacques.

TRANSCONA

Le 3 février nous avons eu une intéressante partie de cartes à la salle paroissiale, donnée par Mme Parcel au profit de l'école. Environ deux cents personnes s'intéressèrent à la partie de "whist".

Pendant le goûter les prix furent distribués aux heureux gagnants. Voici les noms:

Dames — 1er prix, Mme Vernandal, Saint-Boniface; 2me prix, Mme A. Gauthier.

Messieurs — 1er prix, M. Beaulieu; 2me prix, M. Vaurades.

Jeunes filles — 1er prix, Mlle J. Bourque; 2me prix, Mlle Julie Blaquière.

Jeunes gens — 1er prix, 1er prix, A. Carrière; 2me prix, Jos. Hébert.

On commença ensuite le concert et tour à tour Mme Bourbonnais, M. A. Sicotte et M. Heppel surent égayer l'assemblée par des chants comiques. Mlles S. Sicotte et Y. Brunelle furent très appréciées. Comme il se faisait tard notre dévoué curé se vit obligé de raccourcir le programme.

Parmi de nombreux visiteurs se trouvaient: M. Desrochers, M. Jos. Hébert, Mme Bourbonnais, Mlle Belliveau. Un merci cordial à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager dans cette bonne oeuvre.

Nous apprenons avec regret que Mme Alfred Dandurand est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Dimanche prochain, le 10 février, aura lieu dans la salle paroissiale la quatrième partie de cartes de la seconde série organisée par Mme Léon Gal[illegible]. De beaux prix seront offerts aux gagnants. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule. Tous sont cordialement invités.

* * *

L'après-midi de dimanche fut bien remplie. Les Dames de Sainte-Anne eurent leur réunion mensuelle durant laquelle elles procédèrent à l'élection des officières pour la nouvelle année: Présidente, Mme Edmond Grégoire; vice-présidente, Mme T. O. Rioux; secrétaire, Mme H. Shaw; trésorière, Mme Arthur Heppel. Ce choix judicieux fait conjecturer une bonne année de travail à l'avancement tant spirituel que temporel de la paroisse.

* * *

Les vêpres suivirent de près cette réunion. Le chant des psaumes fut emporté avec entrain. Puis vint la bénédiction des gorges avec le cierge de Saint Blaise et la bénédiction des enfants. Tous les enfants étaient là pour rendre hommage au Jésus de la crèche. C'était leur fête, ils chantèrent ses gloires à leur façon.

SASKATCHEWAN

SAINT-LOUIS

La mort, hélas! sans pitié, moissonne des êtres de tous les âges. Dernièrement s'éteignait en cette localité Alex McDougall, à l'âge de 82 ans. Il était au nombre des vieux pionniers qui vinrent s'établir ici voilà près de 40 ans. Il avait possédé une terre à l'emplacement même où s'élève aujourd'hui Winnipeg. A son arrivée ici, il s'établit sur une ferme avec ses enfants. Depuis 18 ans il était traversier sur la rivière. L'un de ses fils, Sam, lui succède à cet emploi.

Le défunt laisse pour le regretter son épouse, un frère, quatre fils et deux filles, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Une foule nombreuse assistait aux funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille.

* * *

Le 22 janvier avait lieu à la salle des Grain Growers, conférence et projection de vues animées sur les mauvaises herbes, en particulier le chardon, et les meilleurs moyens de s'en défaire. Dieu merci, à Saint-Louis nous n'avons pas lieu de trop nous plaindre. Cependant il ne faudrait pas s'endormir; il vaut mieux prévenir que guérir. Sur la fin de la soirée, pour nous distraire sans doute du "piquant", on est passé au mordant en nous montrant quelques animaux sauvages, tel l'ours polaire. Heureusement nous n'avons pas de cette graine-là par ici. Il ne manquerait plus que ça!...

* * *

Je lisais tout dernièrement que les manufacturiers des Etats-Unis commencent à se rendre compte qu'il devrait être fait quelque chose pour l'agriculture, s'ils voulaient avoir un marché stable pour leurs produits. Bonne idée! Que ne l'ont-ils eue plus vite. Et les nôtres, qu'attendent-ils?

* * *

Le 25, à l'école d'Oxford, pour la première fois deux Canadiens français ont été élus commissaires. Ce sont MM. Salvail et Adolphe Boucher. Bravo! amis, tous nos compliments. L'exemple, l'année dernière, nous est venu de haut. Continuez, luttez loyalement, avec persévérance, sans jamais défaillir.

GRAVELBOURG

Séance dramatique

Dimanche le 17 février prochain, les élèves du Collège interpréteront, dans la soirée, le célèbre drame: "La Tour du Nord", tragédie en trois actes. Des intermèdes variés et nombreux seront aussi au programme. Invitation cordiale à tous les amis de l'oeuvre d'assister en foule à cette captivante soirée dramatique et musicale.

Au clair de la lune

L'Association Athlétique du Collège, toujours à l'affût d'opportunes améliorations dans le domaine des jeux, vient de faire un pas de plus dans la voie du progrès. Au cours du mois de janvier ses membres procédaient à l'inauguration d'un magnifique système d'illumination de leur vaste patinoire. Des réseaux étincelants de 18 ampoules électriques de 100 à 200 watts chacune, munies de larges reverbères coniques, surplombent la patinoire et inondent de lumière. A l'éclat féerique de cette constellation magique, les amateurs de gouret peuvent se payer le luxe d'organiser à coeur joie, le soir, "au clair de la lune", des joutes et des tournois sur l'arène de glace, tout comme aux heures ensoleillées du jour. Des félicitations à notre Association Athlétique pour cette judicieuse initiative, — et bons souhaits à nos jeunes dilettantes de festivals hibernaux.

SAINT-BONIFACE

Nos enseignes

Une enseigne de grandes dimensions s'élevait la semaine passée devant la boutique de commerçants de notre avenue principale. La teneur en est toute d'anglais, sauf le nom des propriétaires. Quand on considère l'enseigne bilingue d'une maison rivale à capital anglais, il y a matière à réflexion. Si le patriotisme n'inspire pas nos commerçants, qu'au moins le sens des affaires leur dicte des enseignes françaises ou bilingues. Que n'avons-nous encore appris cette leçon de nos amis les Anglais et les Juifs de notre ville!

Conseil municipal

A l'assemblée du lundi 28 janvier il n'y eut rien de bien important. Etaient présents: M. le maire, les échevins MacFadyen, Carson, Gauvin, MacLean, Wilson, Taylor, Hébert, Gevaert et Holden.

On entendit le rapport des ingénieurs, qui montre un assez grand nombre de permis de constructions, pour la majeure partie de peu de valeur.

Les échevins MacFadyen et MacLean se donnèrent vivement la réplique relativement à l'affaire Couture-DeGagné, qui impliquait le chef de police. La discussion s'égara dans la considération de points de loi et, en l'absence du maire, fut arrêtée par le maire-suppléant Taylor.

On vota aussi le paiement d'une machine à calculer dont le prix d'achat est de plus de $2,000.00, mais qui rendra de grands services dans les différents calculs de chaque département.

La Chorale à la rescousse

A la dernière réunion de la chorale, où, pour une fois, l'assistance était assez nombreuse, il fut décidé, sur la suggestion de notre président, de s'organiser en vue de donner une série de parties de cartes au profit de notre cercle national l'Union Canadienne.

Ces soirées auxquelles nous convions cordialement tous les amateurs du whist et les autres qui ont à coeur l'avancement de l'Union, auront lieu dans les salles de l'Union à une date prochaine que nous publierons bientôt.

Quelques prix alléchants sont déjà annoncés: une demi-tonne de charbon, un pot de miel de 10 livres et une paire de vases floraux, donnés respectivement par MM. Toupin et Fourneaux et l'ordre des Forestiers Catholiques. Nous vous en promettons d'autres.

La Chorale, tout en tendant la main de la franche amitié à notre société-soeur, conservera au dehors son caractère particulier et donnera à l'occasion quelques morceaux de musique sous la direction de M. Hélie.

Qu'on se le dise donc et venez en foule.

Jean DIESE.

Cérémonie imposante à la Maison-Chapelle

Samedi le 2 février dernier, S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, assisté des RR. PP. J.-P. Magnan et L. Péalapra, O.M.I., présidait à une profession et à une prise d'habit dans la chapelle de la maison-mère des soeurs de la Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée.

Six religieuses ont revêtu le saint habit et neuf ont prononcé leurs voeux temporaires.

Ont revêtu le saint habit: les RR. SS. M. St-Bruno, née Sophie Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; M. Pascal-Baylon, née Jeanne Langlais, de Giffard, Qué.; M. St-Denis, née Lucienne Paré, de Saint-Raphaël de Bellechasse, Qué.; Marie de la Purification, née Reine Régnier, de Saint-François-Xavier, Man.; M. St-Patrice, née Marguerite Viau, de Saint-Vital, Man.; Marie de Jésus, née Cécile Bellavance, de Saint-Boniface, Man.

Ont fait leur oblation temporaire: les RR. SS. M. Ste-Colette, née Alice Therrien, de Saint-Sauveur, Québec; M. Ste-Emérentienne, née Marie-Rose Tremblay, de Sainte-Foy, Qué.; M. St-Maurice, née Marie-Jeanne Beaudin, de Hull, Qué.; Marie de la Providence, née Maria Tessier, de Sainte-Foy, Qué.; M. St-Edouard, née Clotide Arcand, de Saint-Sauveur, Québec; M. Ste-Céline, née Gracia Emond, de Saint-Sauveur, Québec; M. Ste-Monique, née Antoinette Côté, de Saint-Sauveur, Québec; M. Ste-Rita, née Rose-Alma Bazinet, de Dunrea, Man.; M. Ste-Eugénie, née Stella Girard, de Ste-Anne des Chênes, Man.

On remarquait au choeur, outre les assistants de S. G. Mgr l'Archevêque, les RR. PP. Dom Antoine Chalumeau, C.R.I.C., curé et supérieur de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.; A. Gauthier, S.J.; C.-A. Comeau, O.M.I.; L. Tremblay, C.SS.R.; MM. les abbés L. Primeau, économe et procureur de l'Archevêché, J. Bellavance et J.-A. Brunet.

Une foule compacte de parents et d'amis remplissait la chapelle.

Le R. P. L. Tremblay, C.SS.R., frère de deux religieuses de la communauté, a donné le sermon de circonstance.

A la Maison Provinciale

Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale annoncent qu'elles ont dès maintenant quelques chambres privées à louer. Et il est possible qu'elles puissent disposer de quelques suites dans un mois. On prie les personnes qui voudraient s'y installer de voir la Rév. Soeur Supérieure pour les conditions requises.

Chez les vieux et les vieilles

On prépare, pour dimanche le 10 février, de 3 heures à 5, une fête chez les vieillards de l'Hospice Taché, à laquelle sont fortement invitées de prendre part les dames et jeunes filles de la paroisse. Chacune se fera certainement un plaisir de fournir sa part à cette occasion. Qu'on nous permette cependant de noter que fruits et bonbons — toutefois acceptés — seront de beaucoup moins appréciés que les autres provisions de première utilité, par exemple des biscuits secs, biscuits soda, conserves, thé, de boeuf, "Corn Flakes", "Force", etc., etc. Autrement dit, toutes épiceries recherchées que les bonnes Soeurs ne sauraient, à cause de leurs faibles ressources, donner régulièrement à leurs chers protégés.

On nous prie aussi de ne pas oublier, pour les bons vieux, le tabac qui leur tient lieu de... presque tout. Les cadeaux d'argent seront également bienvenus.

Merci d'avance au nom des RR. SS. de la Charité.

Et qu'on vienne en nombre!!!

Académie Saint-Joseph

Les élèves dont les compositions ont été primées dans le "Concours du Devoir" ont reçu de très jolis prix.

Le nom de Mlle Annette Painchaud a été oublié sur la liste des lauréats de deuxième prix, et celui de Mlle Claire Dugal au tableau d'honneur publié il y a trois semaines.

Parties de cartes chez les Forestiers Catholiques

Jeudi dernier avait lieu la troisième partie de la troisième série de cartes des Forestiers Catholiques.

Mme Edna Joyal est en tête de la série du jeudi, avec 39 brasses gagnées sur 72 brasses jouées. Du côté des hommes, M. L.-J.-A. Lévêque tient la tête avec 45 brasses sur 72 brasses jouées.

Partie de dimanche dernier

Les gagnants de dimanche dernier sont comme suit:

Prix de cartes — Dames: 1er prix, Mme Vaudry; 2me prix, Mlle Jeanne Mulaire. Messieurs: 1er prix, M. E. Chénier; 2me prix, M. O. Charlebois.

Le premier prix de rafle a été remporté par M. "Papynus" Lévêque et le deuxième par M. "Bouffe" Pelletier.

Le premier prix d'atout a été gagné par M. G. Gauthier; le deuxième prix par Mme Vaudry.

Les points de la partie de dimanche dernier ne sont pas encore comptés, mais pour les deux premières parties de la série du dimanche, Mme Talbot était en tête, du côté des dames, avec un record de 33 brasses sur 48, et parmi les hommes M. N.-D. Lévêque tient la tête avec 27 brasses sur 48.

Jeudi et dimanche prochain, quatrième partie des troisièmes séries.

A l'Union Canadienne



MIKE CHERION

Boxeur poids-plume qui fera face à Dan Leclaire dans le combat principal

L. D. C. F.

Une partie de cartes organisée par la L.-D.C.F. aura lieu le 10 février, dans la salle du collège. Comme les précédentes, cette partie se terminera par un programme musical et un petit goûter. Le "whist" et le "bridge" seront en faveur.

A tous nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

PETITES NOTES

Plusieurs amis ont envahi d'assaut la maison de Mme Dion, jeudi soir, pour causer une surprise à Mme Moret, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et aussi son prochain départ pour Détroit, Mich. Et si Mme Moret a été vraiment surprise, nous, nous n'avons pas été surpris du bon accueil qu'elle nous a fait, car cette dernière et sa mère, Mme Dion, nous ont fait passer une agréable soirée.

Après les souhaits de circonstance à l'héroïne de la fête, nous nous sommes mis à table pour une bonne partie de whist, avec beaucoup d'ambition, puisqu'il y avait de beaux prix à gagner. Les heureux gagnants ont été: M. E. Montcalm, Mlle Salomé Fortin et Mme Fortin. Ensuite nous avons eu un bon goûter puis du chant, de la musique. Nous avions même parmi nous un danseur de "gigue" de la Rivière-Rouge. Enfin rien ne manquait pour faire de cette petite fête de famille une soirée dont on se souviendra longtemps.

* * *

Naissance — Marie-Emérence, née le 29 janvier, fille de M. et Mme Auguste Cadotte. Parrain et marraine: M. et Mme Emery Blais.

UNION CANADIENNE

Causerie de M. l'abbé Primeau

La seconde soirée canadienne de jeudi passé fut une répétition du succès obtenu il y a deux semaines. M. l'abbé L. Primeau fit les frais de la causerie et intéressa beaucoup le nombre relativement élevé de ses auditeurs par le récit de ses impressions d'un récent voyage qu'il fit en Europe. La description du pèlerinage de Lourdes tel qu'il le vit ne fut pas sans nous toucher profondément, tant sa parole était sentie.

M. l'abbé Lavoie remercia le conférencier pour le bien qu'il avait fait aux amis de l'Union par cette causerie.

M. Viel nous rendit un grand service en accompagnant au piano les nombreuses chansons qui suivirent la causerie. La soupe aux pois qui fut servie par les directeurs du cercle fut mangée avec beaucoup d'appétit, tant par les jeunes que par les vieux.

Séance de boxe

Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro de la Liberté, notre comité athlétique est à préparer un programme captivant pour notre soirée du vendredi 8 février. Il suffit de dire qu'il s'est assuré les services de boxeurs aussi renommés que Mike Chérion et Dan Leclaire, deux rivaux poids-plume qui sont sans contredit les meilleurs de cette catégorie au Manitoba.

Chérion est un aspirant sérieux au titre de championnat du Canada. Il ne craint pas la mêlée, il est jeune et fera certainement parler de lui dans le monde sportif relativement à son championnat avant longtemps.

Leclaire ne le cède en rien à l'autre pour la rapidité et la précision de ses coups. Il frappe avec une puissance étonnante et est doué d'une force de résistance remarquable.

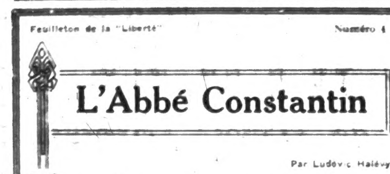
Il y aura en outre trois préliminaires très intéressants. Tous ces athlètes s'entraînent sérieusement et nous garantissons aux fervents de la boxe une soirée agréable. Cette séance aura lieu dans l'édifice Provencher (ancien magasin Vanpolle); elle est donnée pour les membres de l'Union et leurs amis. Le prix d'entrée est de 50 sous.

Font partie du comité: MM. A. Lanthier, L. Roussin, P. Taillefer, Eug. Couture, H. Deschambault, F.-X. Lavoie et A. Pambrun.

Lire en dernière page la chronique des sports.

* * *

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro d'intéressantes notes historiques sur le club de raquettes "Le Voyageur".



(Suite)

Lestement elle ôta son manteau d'abord, et Jean put admirer, dans son exquise perfection une taille merveilleuse de souplesse et de grâce.

Puis, ayant ensuite enlevé son chapeau, elle se précipita sur les assiettes, les couteaux et les fourchettes.

Mais, monsieur, disait-elle à Jean, je sais mettre le couvert. Demandez à ma soeur.

Dites, Suzie, quand j'étais petite, à New-York, est-ce que je ne mettais pas très bien le couvert?

Oui, très bien, répondit madame Scott.

Et elle aussi ôta son chapeau et son manteau, si bien que Jean eut encore une fois le très agréable spectacle d'une taille charmante et de cheveux admirables.

Quelques minutes après, madame Scott, miss Percival, le curé et Jean prenaient place autour de la table du presbytère; puis, rapidement, grâce surtout à l'enjouement quelque peu audacieux de Bettina, la conversation prenait le tour de la plus franche et de la plus cordiale familiarité.

Vous allez voir, monsieur le curé, dit Bettina, vous allez voir si j'ai menti, si je ne mourais pas de faim. Je ne me suis jamais mise à table avec tant de plaisir. Ce dîner va si bien finir notre journée! Nous sommes tellement contentes, ma soeur et moi, d'avoir ce château.

Et de l'avoir, continua madame Scott, d'une façon si extraordinaire, si imprévue. Nous nous y attendions si peu!

Sachez, monsieur l'abbé, que c'était hier la fête de ma soeur... — Mais, d'abord, pardon... monsieur Jean, n'est-ce pas?

Oui, mademoiselle, monsieur Jean.

Eh bien, monsieur Jean, encore un peu de cette soupe excellente, je vous en prie.

L'abbé Constantin commençait à se retrouver; mais il était encore trop ému pour accomplir correctement ses devoirs de maître de maison; Jean avait pris le gouvernement du modeste dîner. Il remplit jusqu'aux bords l'assiette de la jeune fille, qui fixait sur lui le regard de deux grands yeux, où étincelaient la franchise et la gaieté. Les yeux de Jean, d'ailleurs, payaient miss Percival de la même monnaie. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que la jeune Américaine et le jeune officier, pour la première fois, s'étaient adressé la parole, et tous deux déjà se sentaient parfaitement à l'aise, pleinement en confiance, presque en camaraderie.

Je vous disais, monsieur le curé, reprit Bettina, que c'était hier la fête de naissance de ma soeur. Mon beau-frère, obligé de repartir pour l'Amérique, avait dit à ma soeur en s'en allant: "Je ne serai pas ici pour le jour de votre fête, mais vous aurez de mes nouvelles." Hier donc, jusqu'à cinq heures, rien, rien... Nous allons faire un tour au bois à cheval... et, à propos de cheval...

Elle se pencha un peu de côté, regarda les grandes bottes poudreuses de Jean, puis s'écria:

Mais... vous avez des éperons! Vous êtes donc dans la cavalerie?

Je suis dans l'artillerie, mademoiselle, et l'artillerie, c'est de la cavalerie.

Mais alors vous monterez à cheval avec nous?

Avec plaisir, mademoiselle.

C'est dit. Voyons, où en étais-je?

— Bettina, vous racontez à ces messieurs des choses qui ne peuvent les intéresser.

— Oh! je vous demande pardon, madame, dit le curé. La vente de ce château et le récit de mademoiselle nous intéressent beaucoup.

Donc je continue. Nous sortons à cheval, nous rentrons à sept heures, rien... Nous dînons et, au moment où nous sortions de table, arrive une dépêche d'Amérique: "J'ai fait acheter pour vous le château et le domaine de Longueval, près de Souvigny." Alors nous avons eu un mouvement d'émotion et de reconnaissance. Mon beau-frère savait que nous désirions avoir une terre en France... C'était une attention très délicate...

Mais, après le petit accès d'émotion, il y a eu un grand accès de gaieté. Puis, nous nous sommes jetées sur une carte de France. Après avoir réussi à y déterrer Souvigny, ce fût le tour d'un indicateur des chemins de fer, et ce matin, par l'express, à dix heures, nous arrivions.

Nous avons passé la journée à visiter le château, les écuries, les fermes... Nous sommes ravies de tout ce que nous avons vu. Seulement, monsieur le curé, il y a quelque chose qui m'intrigue... Mon mari, dans sa dépêche, a oublié de me dire combien tout cela m'a coûté. Du moment que je suis enchantée de l'acquisition, ce n'est qu'un détail; mais je ne serais pas fâchée cependant d'apprendre... Dites, monsieur le curé, si vous le savez, dites-moi le prix.

Un prix énorme, répondit le curé, car bien des espérances et bien des ambitions s'agitaient autour de Longueval.

Un prix énorme! Vous me faites peur... Combien exactement?

Trois millions!

Seulement! s'écria madame Scott; le château, les fermes, la forêt, le tout pour trois millions!

Oui, trois millions.

Et vous disiez tout à l'heure, monsieur le curé, qu'il se trouvait plusieurs personnes pour nous disputer les terres et le château. Devant ces personnes, après la vente, mon nom a-t-il été prononcé?

Oui, madame.

Et y a-t-il eu là quelqu'un pour me connaître, pour parler de moi?... Oui... oui. Votre silence me répond... on a parlé de moi... Eh bien, monsieur le curé, je deviens sérieuse, très sérieuse... Je vous prie, en grâce, de me répéter ce qui a été dit de moi.

Mais, madame, répondit le curé, qui était sur des charbons ardents, on a parlé de votre grande fortune...

Oui, sans aucun doute, on a dû dire que j'étais fort riche... et, depuis peu de temps... une parvenue... n'est-ce pas? Mais ce n'est pas tout, on a dû vous dire autre chose.

Mais... je n'ai rien entendu...

— Oh! monsieur le curé, vous faites là ce que vous appelez un mensonge pieux... et je vous rends très malheureux. Mais, si je vous tourmente ainsi, c'est que j'ai grand intérêt à savoir ce qui s'est dit, ce que...

— Mon Dieu, madame, interrompit Jean, vous avez raison, on a dit autre chose, et mon parrain est un peu embarrassé pour le répéter; mais, puisque vous le voulez absolument, on a dit que vous étiez une des plus élégantes, et des plus...

Et des plus jolies femmes de Paris? On a pu dire cela; mais ce n'est pas tout encore. Il y a autre chose... et je voudrais avoir avec vous une explication bien nette, bien franche. Il me semble que j'ai eu la main heureuse aujourd'hui, c'est peut-être un peu tôt pour dire ce mot-là, mais il me semble que vous êtes déjà un peu mes amis... et que vous le serez un jour tout à fait. Eh bien, dites, s'il court sur mon compte des histoires absurdes et fausses, n'ai-je pas raison de penser que vous m'aiderez à les démentir?

— Oui, madame, répondit Jean, vous avez raison de le penser.

—Eh bien, c'est à vous, monsieur, que je m'adresse. Vous allez me répondre franchement, par oui et par non...

Je répondrai.

Vous a-t-on dit que j'avais mendié dans les rues de New-York?

Oui, on me l'a dit.

Et que j'avais été écuyère dans un cirque?

On me l'a dit, madame.

A la bonne heure!... Voilà qui est parler. Eh bien, dans tout cela, il n'y aurait rien d'inavouable... Mais, si cela n'est pas vrai, n'ai-je pas le droit de dire que cela n'est pas vrai? Et cela n'est pas vrai. Mon histoire... je vais vous la raconter, pour que vous ayez la bonté de la redire à tous ceux qui vous parleront de moi... Je vais passer une partie de ma vie dans ce pays, je désire qu'on sache d'où je viens et ce que je suis. Je commence donc.

Pauvre, je l'ai été, et très pauvre. Il y a de cela huit ans... Mon père venait de mourir, suivant d'assez près notre mère; j'avais, moi, dix-huit ans, et Bettina onze. Nous restions seules dans le monde avec de grosses dettes et un gros procès. La dernière parole de mon père avait été: "Suzie, pour le procès, ne transigez jamais, jamais!... Des millions, mes enfants, vous aurez des millions!" Un homme d'affaires se présenta, qui m'offrit de payer toutes les dettes et de me donner dix mille dollars, si je lui abandonnais tous mes droits dans le procès. Il s'agissait de la possession d'une grande étendue de terres dans le Colorado... Je refusai. C'est alors que, pendant quelques mois, nous avons été très pauvres. Je passais ma vie chez les solicitors de New-York... mais personne ne voulait se charger de mes intérêts. C'était partout la même réponse: "Votre cause est très douteuse, il faut beaucoup d'argent pour aller au bout de votre procès... On vous offre, vos dettes payées, dix mille dollars, acceptez, vendez votre procès." Mais j'avais toujours dans l'oreille les derniers mots de mon père, et je ne voulais pas... La misère, cependant, allait bien m'y contraindre, quand je tentai une démarche près d'un des amis de mon père, M. William Scott. Il n'était pas seul; un jeune homme était assis près de son bureau. "Vous pouvez parler; c'est mon fils Richard." Je regarde ce jeune homme, il me regarde, et nous nous reconnaissons... "Suzie! —Richard!" Il avait vingt-trois ans, et moi dix-huit, je vous l'ai dit. Bien souvent, autrefois, enfants tous les deux, nous avions joué ensemble. Nous étions alors grands amis. Puis, sept ou huit ans auparavant, il était parti pour achever son éducation en France. Son père me fait asseoir et me demande ce qui m'amène... Je le lui dis... Il m'écoute et me répond: "Vous auriez besoin de vingt à trente mille dollars. Personne ne vous prêtera cette somme sur les chances d'un procès très compliqué. Si vous avez besoin d'un secours... — Ce n'est pas cela, mon père, dit très vivement Richard, ce n'est pas cela que miss Percival demande. — Je le sais, mais ce qu'elle me demande est impossible..." Alors j'eus un accès de faiblesse, le premier depuis la mort de mon père. J'eus une crise de larmes. Je me remis enfin, et je partis.

Une heure après, Richard était chez moi. "Suzie, me dit-il, à la seule condition que mon père n'en sache rien, je mets à votre disposition la somme qui vous est nécessaire. — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès? — Je ne sais pas le premier mot de votre procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir." Cela m'était offert avec une telle ouverture de coeur, que j'acceptai. Trois mois après, le procès était gagné; et ces terrains on voulait nous les acheter cinq millions. J'allai consulter Richard. "Refusez et attendez, me dit-il, si l'on vous propose une pareille somme, c'est que les terrains valent le double. — Cependant, il faut bien que je vous rende l'argent que je vous dois. — Oh! pour cela, plus tard, rien ne presse. Ma créance ne court aucun danger. — Mais je voudrais vous payer tout de suite; j'ai les dettes en horreur!... Il y aurait un moyen peut-être, sans vendre les terrains. Richard, voulez-vous être mon mari?" Oui, monsieur le curé, dit madame Scott en riant, je me suis jetée à la tête de mon mari. Cela, vous pouvez le dire à tout le monde, et vous ne direz que la vérité. J'étais d'ailleurs bien obligée d'agir de la sorte. Jamais, oh! je suis aussi sûre de cela que de ma vie, jamais il n'aurait parlé... J'étais devenue trop riche... mon argent lui faisait une peur affreuse. Voilà l'histoire de mon mariage. Quant à l'histoire de notre fortune, elle peut se dire en quelques mots. Il y a dans ces terrains du Colorado, de très abondantes mines d'argent, dont nous tirons des revenus déraisonnables. Mais nous sommes d'accord pour faire, sur ces revenus, très large la part des pauvres. C'est parce que nous avons connu des jours très cruels, que vous nous trouverez toujours secourables à ceux qui sont en présence des difficultés et des douleurs de la vie... Et maintenant, monsieur Jean, voulez-vous me pardonner ce long discours et m'offrir un peu de cette crème qui paraît excellente?

Cette crème, c'étaient les oeufs au lait de Pauline... et pendant que Jean s'empressait de servir madame Scott:

— Je n'ai pas encore tout dit continua-t-elle. Il faut que vous sachiez ce qui a donné naissance à ces histoires extravagantes. Quand nous sommes venus nous installer à Paris, il y a un an, nous avons cru devoir, dès notre arrivée, donner pour les pauvres une certaine somme. La chose fut racontée dans un journal, avec le chiffre. Aussitôt deux jeunes reporters voulurent faire subir un petit interrogatoire à M. Scott. Ils voulaient écrire sur nous dans les journaux des... comment appelez-vous cela? des chroniques. M. Scott est quelquefois un peu vif. Il le fut ce jour-là et congédia ces messieurs très brusquement. Alors, ne sachant pas notre histoire véritable, ils en inventèrent une. Le premier raconta que j'avais mendié dans la neige à New-York... et le second, pour publier un article encore plus à sensation, me fit crever des cerceaux de papier dans un cirque de Philadelphie. Vous avez en France de bien drôles de journaux... et nous aussi, d'ailleurs, en Amérique.

Depuis cinq minutes, Pauline adressait au curé des signes que celui-ci s'obstinait à ne pas comprendre, si bien que la pauvre fille, rassemblant tout son courage:

Monsieur le curé, il est sept heures un quart.

Sept heures un quart! Oh! mesdames, je vous prie de m'excuser, mais j'ai mon office du mois de Marie.

— Le mois de Marie... et l'office, c'est tout de suite?

— Oui, tout de suite.

Et notre train pour Paris est à neuf heures et demie. Mais alors, Suzie, nous pouvons aller à l'église.

Allons à l'église, répondit madame Scott; mais, avant de nous séparer, monsieur le curé, j'ai une grâce à vous demander. Je veux vous avoir, la première fois que je dînerai chez moi à Longueval, et vous aussi monsieur... seuls, tous les quatre, comme aujourd'hui! Oh! ne refusez pas, l'invitation est faite de si bon coeur.

Et acceptée du même coeur, madame, répondit Jean.

Je vous écrirai pour vous dire le jour. Vous appelez cela, n'est-ce pas, pendre la crémaillère? Eh bien, nous pendrons la crémaillère.

Pendant ce temps, Pauline avait entraîné miss Percival dans un coin de la salle, et lui parlait avec beaucoup d'animation. Leur conversation prit fin sur ces paroles:

Et vous me direz bien à quel moment.

— Je vous le dirai, mais voici monsieur le curé, il ne faut pas qu'il se doute...

Pour aller de la maison à l'église, il fallait traverser le cimetière. Lentement, silencieusement, le curé et ses hôtes marchaient dans une allée.

Sur leur chemin se trouva le monument du docteur Reynaud, très simple, mais qui cependant se distinguait des autres tombes. Madame Scott et Bettina s'arrêtèrent, frappés par cette inscription gravée sur la pierre:

Ici repose le docteur Marcel Reynaud, chirurgien-major des mobilisés de Souvigny, tué le 8 janvier 1871, à la bataille de Villersexel. Priez pour lui.

Le curé, en leur montrant Jean, dit ces simples mots:

— C'était son père!

Les deux femmes alors s'approchèrent de la tombe, et, la tête inclinée, restèrent là pendant quelques instants, pensives, émues, recueillies. Le père de Jean avait eu, à Longueval, leur première prière.

Jean conduisit madame Scott au banc réservé depuis deux siècles aux maîtres de Longueval. Pauline attendait miss Percival derrière un pilier de l'église. Elle la fit monter dans la tribune et l'installa devant l'harmonium.

Précédé de deux enfants de choeur, le vieux curé sortit de la sacristie, et, au moment où il s'agenouillait sur les marches de l'autel:

— C'est le moment, mademoiselle, dit Pauline, dont le coeur battait d'impatience.

Lorsqu'il entendit le chant de l'orgue s'élever doucement comme un murmure et se répandre dans la petite église, l'abbé Constantin fut pris d'une telle émotion, d'une telle joie, que les larmes lui vinrent aux yeux.

IV

Le lendemain on sonnait le boute-selle dans la cour du quartier. Jean prenait le commandement de sa section. A la fin de mai, toutes les recrues sont instruites et capables de participer aux évolutions d'ensemble. On exécute, presque tous les jours, des manoeuvres de batteries attelées.

Jean aimait son métier; il avait coutume de surveiller avec beaucoup de soin l'attelage et le harnachement des chevaux, l'équipement et l'allure de ses hommes; mais il ne donna, ce matin-là, que peu d'attention à tous les petits détails du service.

Le capitaine dut intervenir: il adressa à Jean une petite réprimande qui se termina par ces mots:

— Je n'y comprends rien. Qu'est-ce que vous avez ce matin? C'est la première fois que cela vous arrive.

C'est que c'était la première fois que Jean, dans le polygone de Souvigny, voyait, dans les flots de poussière soulevés par les roues des voitures et les pieds des chevaux, l'image distincte de deux Américaines aux yeux noirs sous des cheveux d'or. Et, au moment où il recevait respectueusement la légitime semonce de son capitaine, Jean était en train de se dire:

— La plus jolie, c'est madame Scott!

La manoeuvre est, tous les matins, coupée en deux par un petit repos d'une dizaine de minutes. Les officiers se rassemblent et causent. Jean se tint à l'écart, seul avec ses souvenirs de la veille. Sa pensée, obstinément, le ramenait vers le presbytère de Longueval... Oui, la plus charmante des deux, c'était madame Scott. Miss Percival n'était qu'une enfant.

(A suivre)

COMPARAISON

— Georges, il est vilain de mettre ses doigts dans son nez.

— Mais, toi, monsieur, tu te les mets tout le temps dans l'oeil, à ce que dit papa.

AU SACRE-COEUR

Bien que moins nombreuse qu'à l'ordinaire, l'assistance à la dernière partie de cartes a semblé se bien amuser. Le programme musical ne le cédait à aucun autre. Mlle Adélia Patenaude nous a regalés de deux belles chansons de son répertoire, tandis que notre jeune artiste E. Chaput nous a fait entendre deux jolis morceaux de violon.

Les prix de la soirée ont été gagnés par Mmes Origène Roy et Alice Chouette. M. L. Ferland a eu le premier prix des hommes et M. S. Gareau le prix de consolation.

* * *

A [illegible] premier vendredi du mois la chorale de l'école s'est chargée de faire le chant durant l'heure sainte [illegible] a fait entendre les plus beaux cantiques en l'honneur du Sacré-Coeur.

* * *

Etaient de passage au presbytère le R. P. Beys, provincial, le R. P. Lacnard, principal de l'école industrielle de Lebret, le R. P. Labonté, curé à Kenora, le R. Brouillet, en charge de la paroisse Saint-Laurent.

* * *

La partie de cartes de ce soir est organisée par le choeur de chant de la paroisse sous la direction de M. J.-A. Hebert.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de classe en janvier

Cours commercial: G. Tétrault

7me année: Marguerite Quinn et Cécile Arsenault

6me année: Rolande Paquin et Gérard Léveillé

5me année: Marguerite Doyle et Nora Doyle

4me année: Evéline Martin et Louis Sala

3me année: Germaine Seguin et Pierre Germain

2me année: Eddie May et Lucienne Blanchard

1re année: René Richer et Madeleine Carignan

Jardin de l'enfance: M. Bourgouin et Claire May

Classe de musique: M. Bouveron et J. Blanchard

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises organise une partie de cartes pour l'après-midi du 19 février. Toutes les dames de langue française sont cordialement invitées et les membres qui veulent organiser des tables sont priées de communiquer avec la secrétaire, Mme H.-R. Baudry, tél. A 6989.

Dames auxiliaires des réservistes français

Les Dames auxiliaires des réservistes français donneront leur partie de cartes jeudi le 7 février à 8 h. 30 p.m. dans la salle habituelle au Columbus Hall. Il y aura un magnifique programme avec orchestre. De beaux prix seront donnés et des rafraîchissements seront servis.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil Provencher

A la réunion du 24 janvier du Conseil Provencher, M. Charette, avocat, a donné un résumé de son intéressant travail sur l'organisation du Gouvernement Provisoire. Une assistance nombreuse a écouté M. Charette avec beaucoup d'intérêt. Quelques allocutions ont suivi cette causerie. Il est évident que M. Charette réussit à semer des idées et à éveiller un grand intérêt sur l'histoire de l'organisation de la province du Manitoba.

Il est question que M. Charette présente bientôt son travail en anglais devant un autre auditoire.

* * *

Le directeur suprême canadien, M. Georges Boivin, est passé à Winnipeg vendredi dernier, en route pour Vancouver. Une délégation du Conseil Provencher l'a reçu à la gare et lui a fait faire un tour de la ville. M. Boivin est très intéressé au Conseil Provencher et il a reçu avec satisfaction l'exposé des progrès accomplis depuis sa visite du 4 novembre 1923.

* * *

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 14 février.

Sous huit gouverneurs

Ottawa — John Sharpe, qui a servi à Rideau Hall sous huit gouverneurs généraux, est décédé à l'âge avancé de 85 ans. Il était né à Londres et son arrivée au Canada remontait à 1863. Le défunt avait 40 années durant fait partie du personnel de Rideau Hall avant sa mise à la retraite il y a 12 ans. Il servit successivement lord Dufferin, le marquis de Lorne, lord Lansdowne, lord Stanley, lord Aberdeen, lord Minto, lord Grey et Son Altesse Royale le duc de Connaught.

Famille franco-américaine anéantie

Pawtucket, R.-I. — Quatorze personnes ont été tuées par une explosion de gaz dans une maison occupée par deux familles, situées à Cumberland Hill, Manville. C'est en cherchant une fuite de gaz avec une lampe allumée qu'on a provoqué l'explosion.

Mme Michael Conway fut réveillée par sa fillette qui se plaignait de l'odeur du gaz. Elle alluma une lampe et l'explosion se produisit. La maison fut démolie. Mme Conway et ses enfants échappèrent à la mort, mais son mari, Michael Conway, fut tué.

La famille d'Adélard Hamel, qui habitait la maison voisine et qui se composait de six membres, a été anéantie.

* * *

UN BON CONSEIL

Calino vient de déménager.

Sa femme, en accrochant les tableaux, se donne à chaque instant des coups de marteau sur les doigts.

— Il y a un moyen infaillible, dit-il à sa moitié, de ne pas s'écraser les doigts en plantant des clous.

— Lequel?

— Tu n'as qu'à prendre le marteau à deux mains.

LES SPORTS

Les Canadiens

Mercredi passé, après avoir joué dix minutes de temps supplémentaire, nos joueurs faisaient partie nulle avec l'équipe de Stonewall. Résultat final: 2 à 2. Si on ne peut se réjouir d'une victoire, il y a au moins la satisfaction de savoir que chaque joueur du Canadien a donné le maximum de sa capacité.

Le jeu prit une allure rapide dès le commencement. Nos joueurs lancèrent souvent mais par beaucoup trop haut. Finalement Dostert, recevant une passe de "Lolo", pousse la rondelle en avant des buts des adversaires et un de leurs joueurs la fait glisser dans ses propres buts en essayant de l'enlever de cet endroit dangereux. Peu après les Stonewall enregistrent par un coup à distance que Lanctot ne vit pas venir.

La seconde période était à peine commencée que "Lolo", frayant son chemin à travers les joueurs adverses, termina une montée habile en comptant un point pour son équipe. Malheureusement les gars de la campagne revinrent immédiatement à la charge et déjouèrent Lanctot assez facilement; ce fut là une faute de jugement fort coûteuse.

La troisième période se passa sans qu'aucune des équipes pût prendre l'avantage; il en fut de même de la période additionnelle de dix minutes. Il fut évident pour le spectateur attentif que nos joueurs menèrent le jeu la majeure partie du temps. D'où vient donc alors qu'ils ne purent porter le résultat en leur faveur? Nous n'y voyons que cette raison: le manque de cohésion dans leur jeu et le peu de succès dans leurs combinaisons. Pris individuellement, nos joueurs étaient fort supérieurs aux autres; ils devront donc forcer l'exercice avant qu'il ne soit trop tard, afin d'obtenir au plus tôt un meilleur jeu d'ensemble.

De tous nos joueurs il est difficile de choisir le meilleur. Dostert, toutefois, se signala par sa mise en échec solide. Les joueurs de défense Lévêque et Couture affichèrent un jeu fort supérieur à celui de la dernière partie. Robert est très rapide et travaille avec beaucoup d'ardeur. "Lolo" tient ses partisans sur le qui-vive quand il saisit la rondelle par ses manoeuvres adroites. Marius se signala par moments seulement. Il semble que le changement de "Lolo" du centre à l'aile droite le déroute considérablement dans ses combinaisons. C'est la première année depuis que ces deux amis ont débuté dans le hockey qu'ils ne jouent pas côte à côte; aussi on remarque que la force de l'habitude ramène "Lolo" au centre à plus d'une reprise.

L'arbitre ne fut pas assez sévère et il en résulta de côté et d'autre des excès qui restèrent impunis.

Mercredi prochain, à 8 heures, à l'Auditorium, les Canadiens se mesureront avec les joueurs de l'Assiniboine. Nos joueurs améliorent leur jeu à chaque partie et nous invitons tous nos amis de Saint-Boniface à les encourager par leur assistance aux joutes.

Ligue Civique de Saint-Boniface

Monsieur le maire,

MM. les conseillers,

Comme secrétaire de la Ligue Civique de Saint-Boniface, j'ai été chargé par le président et les membres de cette association de soumettre à votre discussion le projet ci-dessous:

Comme il est de l'intérêt de tous les citoyens d'avoir une cité plus prospère et les taxes diminuées.

Attendu que la cité de Saint-Boniface a un grand nombre de terrains vacants qui lui ont été laissés par faute de paiement des taxes, qu'il est difficile de trouver des acheteurs pour ces terrains, même à des prix bien au-dessous d'une valeur raisonnable, que ces terrains sont une charge au lieu d'un revenu par la perte des taxes qu'ils devraient rapporter. Qu'à cause de leur grand nombre ils causent une baisse réelle de la valeur des terrains environnants et de toute la cité en général.

Attendu qu'un plan qui attirerait des industries à Saint-Boniface aiderait à augmenter la population, encouragerait la construction; vu qu'une augmentation de population et de bâtisses diminuerait les taxes de chaque contribuable, tout en augmentant la valeur de la cité et de ses propriétés.

Que la cité de Saint-Boniface donne ou prête pour une période de 25 années, sans aucun intérêt, mais seulement pour les taxes dues chaque année avec privilège d'acheter à un prix déterminé d'avance à la fin des 25 années, 250 pieds carrés, soit 25x10 par chaque employé qu'une manufacture emploie au moins 9 mois par année.

Si la manufacture n'emploie pas le nombre requis pour la grandeur du terrain obtenu, une amende de 10 pour cent de la valeur du terrain de surplus. Une construction sera exigée de la valeur d'au moins trois années de taxes comme sécurité contre le non paiement de taxes.

S'il n'y a pas de terrains convenable pour cette industrie ou manufacture, les propriétaires ou directeurs pourraient acheter divers terrains de la cité pour un montant au moins égal à celui que coûterait l'emplacement désiré, cet argent sera employé par la ville à acheter un terrain convenable à la manufacture et lui sera donné aux mêmes conditions que ci-dessus énumérées.

Que cette offre soit offerte à toute industrie n'ayant aucun capital investi dans la ville de Saint-Boniface avant le premier janvier 1924.

Que toute annonce nécessaire soit faite et que cette idée soit appelée: "Plan de la Ligue Civique".

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération.

Votre tout dévoué,

J.-P. GERBAUD,
Secrétaire.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30.